

Paris, le 21 JAN. 2009

Lettre circulaire n° 2009-015

Mesdames et Messieurs les Préfets

Mesdames et Messieurs les Directeurs
des caisses d'Allocations familiales

Objet : Appel à projets : Initiatives innovantes en matière d'accueil des jeunes enfants dans les territoires de la politique de la ville et *prioritairement* dans les 215 quartiers *prioritaires* de la dynamique « Espoir banlieues ».

Mesdames et Messieurs les Préfets,
Mesdames et Messieurs les Directeurs,



32 avenue de la Sibelle
75685 Paris cedex 14

Tél. : 01 45 65 52 52
Fax : 01 45 65 57 24

Le 7 novembre 2008 à Vénissieux (Rhône), Fadela AMARA, Secrétaire d'Etat à la politique de la ville, et Nadine MORANO, Secrétaire d'Etat à la Famille, ont annoncé une action commune sur les modes d'accueil des enfants résidant dans un quartier couvert par un contrat urbain de cohésion sociale (Cucs) (annexe1). Cette mesure s'inscrit dans le programme d'action triennal du ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité de la dynamique « Espoir Banlieues ».

Les quartiers de la politique de la ville présentent en effet des caractéristiques communes et des besoins spécifiques en termes de modes d'accueil des jeunes enfants du fait du type d'emplois qu'occupent des parents de ces quartiers. Outre des horaires décalés, il leur est plus difficile de prévoir à l'avance les jours et les heures auxquels ils devront avoir recours à un mode d'accueil.

La jeunesse y est fortement représentée puisque 10% des enfants de France vivent dans un quartier relevant d'une zone urbaine sensible (Zus). Les familles nombreuses de six enfants et plus sont près de trois fois plus fréquentes en Zus qu'ailleurs en France (6,5% en Zus contre 2,4% en moyenne nationale). Les familles monoparentales représentent 15% des ménages résidant en Zus contre 8% en moyenne en France ; 90% d'entre elles sont des femmes et plutôt jeunes.

Or, les structures d'accueil classiques ne répondent pas ou mal à leurs besoins.

A ce titre, les pouvoirs publics se sont engagés à ce que, dans la prochaine convention d'objectifs et de gestion signée avec l'Etat, la Cnaf soit dotée d'une enveloppe financière supplémentaire de trente millions d'Euros répartis sur trois ans (2009, 2010, 2011).

Ces crédits seront inscrits au fonds national d'action sociale, en vue de permettre de financer de manière pérenne environ 1 500 places d'accueil diversifié (accueil individuel et collectif) afin de répondre à des besoins non couverts par les établissements ou services d'accueil classiques.

Cette enveloppe financière sera mobilisée dans le cadre d'un appel à projets que vous trouverez ci-joint (annexe 2) **et auquel vous êtes invités à répondre d'ici le 27 février 2009 pour les projets que vous êtes d'ores et déjà en mesure d'identifier et d'ici le 30 avril 2009 pour les projets que vous souhaitez proposer pour les années 2010 et 2011.**

Le cas échéant, des projets émergents au-delà de cette date pourront être étudiés dans la limite des crédits disponibles.

Les dossiers de candidature sont à retourner à la Cnaf sous forme électronique à l'adresse suivante espoir-banlieues@cnaf.fr avec un envoi en copie à modesdegarde_innovants@ville.gouv.fr.

Les Caf sont désignées comme étant l'unique interlocuteur de la Cnaf. Elles sont donc chargées de la transmission à la Cnaf des projets éligibles et à même d'être financés.

Il conviendra d'organiser une coordination locale (Préfets/Caf) préalablement à cette transmission.

Vous veillerez également à ce que les projets présentés se déroulent bien sur un territoire couvert par un Cucs ou concernent les habitants des quartiers prioritaires, s'inscrivent dans la durée et permettent une meilleure accessibilité financière à ces familles par l'application d'une politique tarifaire adaptée prenant en compte leurs capacités contributives.

Les trente millions d'Euros précités constituent une enveloppe supplémentaire aux crédits pouvant être habituellement octroyés (Psu, Cej, dotation d'action sociale des Caf).

En plus de ces trente millions d'Euros, les crédits déconcentrés de la politique de la ville (Cucs) pourront être mobilisés pour financer des actions non pérennes (diagnostic, étude, accompagnement du montage du projet et qui permet sa pérennité). Les porteurs de projet pourront également solliciter les crédits du fonds social européen (Fse). Par ailleurs, des crédits nationaux de la politique de la ville (Div) seront mobilisés en 2009 pour l'évaluation des projets retenus.

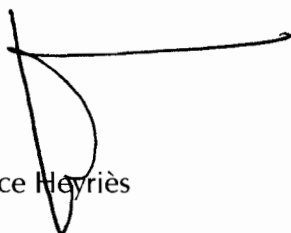
Ces projets seront sélectionnés par un jury national composé, notamment, de la direction générale de l'action sociale (Dgas), la direction de la sécurité sociale (Dss), la délégation interministérielle à la ville (Div), la délégation interministérielle à la famille (Dif), le service des droits des femmes et de l'égalité (Sdfe) et la Cnaf.

Le 17 mars 2009, vous serez informés de la sélection des projets adressés à la Cnaf avant le 27 février 2009. Pour ceux adressés avant le 30 avril 2009, vous en serez informés le 5 juin 2009.

Nous avons bien conscience que les délais sont particulièrement courts dans une période où vos charges de gestion sont importantes. L'objectif consiste à identifier le plus rapidement possible les premiers projets éligibles de façon à ce qu'ils puissent aboutir le plus rapidement possible.

Nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les Préfets, Mesdames et Messieurs les Directeurs, en l'assurance de notre considération distinguée.

Le directeur général de l'action sociale



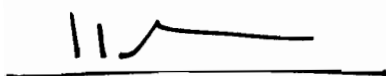
Fabrice Heyriès

Le directeur de la sécurité sociale



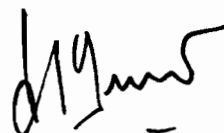
Dominique Libault

Le délégué interministériel à la ville



Hervé Masurel

Le directeur de la Cnaf



Hervé Drouet

6 P.J : la liste des annexes et le texte des cinq annexes.

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Protocole visant au développement des modes de garde sur les territoires couverts par un contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) signé le 7 novembre 2008 par Nadine MORANO, Secrétaire d'Etat à la Famille, et Fadela AMARA, Secrétaire d'Etat à la politique de la Ville.

Annexe 2 : Appel à projets

Annexe 3 : Manifestation d'intention à compléter

Annexe 4 : Recensement des projets réalisé au cours du mois d'octobre 2008

Annexe 5 : Liste des 215 quartiers prioritaires de la dynamique « Espoir banlieues »

Protocole visant au développement des modes de garde sur les territoires couverts par un contrat urbain de cohésion sociale (Cucs)

Préambule

Les familles des zones urbaines sensibles sont confrontées à des difficultés dans la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale très spécifiques, qui combinent faiblesse des niveaux de revenu, enclavement, emploi peu qualifié et importance des horaires de travail atypiques. Ces familles représentent 15 % des ménages qui résident en ZUS contre 8 % en moyenne sur le reste du territoire.

Parallèlement, ces territoires se caractérisent par une offre d'accueil de jeunes enfants qui est à la fois insuffisante et inadaptée aux besoins de cette population, tout particulièrement concernée par les dispositifs d'intégration.

Article 1 – L'objet du protocole

L'Etat s'engage à améliorer tout particulièrement le développement des modes de garde dans les 215 quartiers prioritaires de la dynamique « Espoir Banlieues ».

Pour ce faire, l'Etat rapprochera les organismes suivants :

- les offices publics de l'habitat (OPH) ;
- les caisses d'Allocations familiales (CAF) ;
- les associations ou les syndicats d'assistantes maternelles ;

afin de pouvoir développer les modes de garde sur ces territoires.

Article 2 – Les objectifs poursuivis

2.1 Les OPH

L'Etat, pour développer l'offre de garde adaptée aux CUCS, demande aux OPH de mettre à disposition des locaux pour les personnes morales (création de micro-structures comme les micro-crèches) ou les personnes physiques (assistantes maternelles et regroupement)

2.2 Les CAF

Dans le cadre de la prochaine convention d'objectifs et de gestion 2009 – 2012 négociée avec la CAF, l'Etat demandera que des financements spécifiques soient affectés au développement des modes de garde dans les CUCS

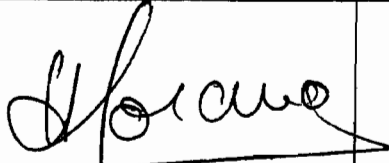

A cette fin, il sera procédé à un appel à projets au 1^{er} semestre 2009 visant à sélectionner les modes de garde les plus innovants et/ou les plus performants au sein des CUCS au niveau national d'un montant global de 30 millions d'euros

2.3 Les actions d'insertion des parents aux métiers de la petite enfance

Dans les structures de multi-accueil, il sera envisagé de permettre à des parents de suivre des formations aux métiers de la petite enfance, en intégrant ces structures.

Cette possibilité d'insertion doit faire préalablement l'objet d'une étude de dossier approfondie sur les motivations des candidats.

Fait à Vénissieux, en deux exemplaires originaux, le 7 novembre 2008.

La secrétaire d'Etat à la famille		La secrétariat d'Etat à la politique de la ville
 Nadine MORANO		 Fadela AMARA



APPEL A PROJETS

ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS DANS LES TERRITOIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ET PRIORITAIREMENT DANS LES 215 QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA DYNAMIQUE « ESPOIR BANLIEUES »

Préambule

S'agissant de l'accueil des jeunes enfants, les familles résidant dans les quartiers prioritaires ont des besoins spécifiques auxquels l'offre de services actuelle ne répond pas toujours.

Dans ces quartiers, les familles et notamment les femmes, sont particulièrement touchées par le chômage et l'inactivité. Et lorsqu'elles sont actives, elles occupent souvent des emplois précaires à horaires élargis ou décalés (difficultés à prévoir à l'avance le jour et l'heure de la garde d'enfants, besoins ponctuels de garde d'enfants le soir, la nuit, les week-ends et jours fériés, etc.). Dès lors, dans tous les cas, il leur est difficile de concilier une vie professionnelle et leur vie familiale.

Par ailleurs, la jeunesse y est fortement représentée (10 % des enfants de France vivent en zone urbaine sensible), les familles nombreuses de six enfants et plus y sont trois fois plus fréquentes qu'ailleurs en France (6,5 % contre 2,4% en moyenne nationale), et les familles monoparentales représentent près de 15 % des ménages (contre 7 % en moyenne en France).

Face à cette situation, il est apparu nécessaire d'élaborer des réponses nouvelles afin de prendre en compte les problématiques d'accueil des jeunes enfants rencontrées par les familles résidant dans les quartiers prioritaires.

Dans cette perspective, afin de faciliter l'accès à l'emploi et à la formation des parents, le présent appel à projet vise à développer des modes d'accueils adaptés à leurs contraintes familiales et professionnelles.

Le comité interministériel des villes du 20 juin 2008 a annoncé plusieurs mesures pour favoriser l'insertion, l'emploi et l'accès à la formation des habitants des quartiers de la politique de la ville, dont le développement de l'accueil des jeunes enfants et le lancement d'expérimentations.

Cet appel à projets a prioritairement pour objectifs de mieux répondre aux besoins spécifiques des jeunes enfants des familles résidant dans les quartiers couverts par un contrat urbain de cohésion sociale (Cucs)¹, dans une optique d'aide à l'insertion sociale et professionnelle de ces dernières, et de développement d'une dynamique d'emploi.

Vous trouverez en annexe jointe au présent document un recensement des projets pouvant être mis en place, réalisé au cours du mois d'octobre 2008 à l'initiative de la Div et de la Dgas auprès des préfets et des Caf². Ce recensement identifie une centaine d'expériences innovantes ou expérimentales en matière d'accueil des jeunes enfants sur les territoires en Cucs au sein d'une quarantaine de départements.

Sans prétendre à l'exhaustivité, les actions innovantes et les porteurs de projets présentés le sont à titre d'illustration.

Les projets qui seront soumis dans le cadre de cet appel à projets devront impérativement respecter les critères d'éligibilité qui y figurent.

¹ Se référer à la lettre circulaire n° 2007-002.

² Cf. circulaire du délégué à l'action sociale et du délégué interministériel à la ville du 14 octobre 2008 sur l'identification des projets innovants et expérimentaux pour l'accueil de la petite enfance sur les territoires en Cucs.

1. Objectifs

Dans une perspective d'accompagnement et d'aide à l'insertion sociale et professionnelle des familles résidant dans les quartiers prioritaires, le projet présenté devra répondre à au moins un des objectifs suivants :

- Favoriser les démarches d'insertion et d'émancipation sociale des familles et notamment des femmes.
- Faciliter l'insertion professionnelle des familles et leur permettre notamment l'accès aux métiers de la petite enfance et des services à la personne.
- Permettre la conciliation entre vie familiale, vie professionnelle et vie sociale.
- Répondre aux attentes spécifiques des familles monoparentales.
- Favoriser le lien social et l'entraide entre parents notamment par leur participation au sein du lieu et/ou par l'implication du lieu d'accueil dans la vie du quartier.
- Favoriser l'égalité des chances en mettant en place des actions d'éveil et de socialisation de l'enfant adaptées à la diversité des familles.

2. Types de projets

Le projet devra favoriser le développement de modes d'accueils innovants des jeunes enfants (0-6 ans) dans les quartiers couverts par un Cucs. Pour les enfants âgés de trois à six ans, l'appel à projet vise le temps extrascolaire.

Il devra concerner au moins un des champs d'action suivants :

- **Le développement d'accueil en relais entre les différents modes d'accueil** : accueil à domicile par des prestataires de service afin de faire le lien avec l'accueil collectif dont les heures d'ouverture et de fermeture sont incompatibles avec les horaires de travail des familles, accompagnement des enfants à l'accueil collectif le soir et le matin, etc.
- **La réservation de places d'accueil pour les enfants dont les parents sont inscrits dans des parcours d'insertion sociale et professionnelle au-delà de l'obligation légale.**
- **L'adaptation des établissements et services en vue de permettre un accueil immédiat, ponctuels, « à la carte »** (en cas d'entretiens d'embauche, de stages, etc.) : accueil régulier et occasionnel d'enfants dont les parents ont des situations professionnelles ou sociales fluctuantes, y compris sans réservation et avec la possibilité de changer de contrat tenant compte de l'évolution de la situation des parents.
- **L'adaptation de l'offre d'accueil aux horaires atypiques et décalés** : avant 7 heures et après 18 heures, la nuit et le dimanche, les jours fériés, y compris dans la non régularité des horaires élargis.
- **L'aide aux assistantes maternelles au chômage et le développement d'une offre d'accueil adaptée aux horaires décalés** : des services permettant l'accueil d'enfants par des assistantes maternelles, soit à leur domicile en aidant au financement des horaires élargis, soit au sein de micro-crèches en organisant leur accompagnement, soit en ouvrant des places de crèches familiales.

- **Le soutien aux actions permettant d'aller à la rencontre des familles les plus éloignées des institutions** : développer des lieux d'accueil dont le projet social prévoit des actions privilégiant des liens avec tous les acteurs du quartiers.
- **Le soutien aux actions de formation aux métiers de la petite enfance et des services à la personne** en prenant, notamment, en compte le financement d'heures de formation.
- **L'insertion professionnelle des parents et/ou des habitants du quartier**, en leur permettant d'accéder à l'emploi dans les lieux d'accueil et à des métiers de la petite enfance au moyen de la validation des acquis de l'expérience (Vae), la formation en alternance, etc.
- **La mise en place d'actions d'information individualisée des familles sur les différents modes d'accueil** : relais assistantes maternelles sur horaires élargis, livrets d'accueil, sites Internet, accompagnement dans le choix du mode d'accueil, etc.

3. Conditions d'éligibilité à l'appel à projets

Le projet devra répondre aux conditions suivantes :

- Etre situé sur un territoire couvert par un contrat urbain de cohésion sociale (Cucs). Les projets relevant des 215 quartiers prioritaires de la dynamique « Espoir banlieues » (annexe 5) seront privilégiés.
- S'inscrire dans, au moins, un des types d'actions identifiées au point 2.
- Permettre de répondre aux besoins des territoires et des résidents des quartiers prioritaires, soit à l'intérieur du quartier, soit à l'extérieur en facilitant l'accès des habitants des quartiers à ces structures.
- S'inscrire dans la durée et s'appuyer sur une diversité du partenariat.
- Répondre à une exigence d'accessibilité financière des familles.
- Associer les familles à la démarche de projet (l'intervention des usagers peut se traduire de manières très différentes allant de l'enquête de besoins jusqu'à l'implication des familles dans le projet d'accueil).
- Renseigner un système national de suivi-évaluation individualisé de l'action (structures porteuses de l'action et bénéficiaires de celle-ci).

4. Evaluation des projets mis en place

Le dossier de candidature devra comporter la description de l'évaluation qui accompagnera les projets développés.

Cette évaluation devra permettre de mesurer l'amélioration des possibilités de concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale et l'impact des actions développées sur l'emploi, la formation et l'insertion sociale et professionnelle des familles résidant dans les quartiers prioritaires.

Elle apportera notamment des informations sur :

- les difficultés de conciliation vie familiale, vie professionnelle, vie sociale rencontrées par les familles ;
- le nombre de familles ayant retrouvé/conservé un emploi ou une formation grâce à la possibilité d'un accueil adapté de leurs enfants ;
- le nombre de familles, et notamment de femmes, s'engageant dans une formation et/ou un métier de la petite enfance et des services à la personne ;
- le nombre d'enfants accueillis, dont ceux vivant dans une famille monoparentale ;
- le recours des parents aux modes d'accueil extérieurs à la famille ;
- l'adéquation entre le mode d'accueil mis en œuvre et les besoins de familles ;
- le nombre de nouvelles places d'accueil créées dans les quartiers prioritaires.

Il est recommandé de conduire deux interrogations d'un échantillon représentatif des familles (une avant la mise en place du projet et une au terme de deux ans de fonctionnement) pour disposer d'éléments de comparaison.

5. Porteurs de projets éligibles

Les porteurs de projet éligibles sont :

- les collectivités territoriales
- les associations loi 1901 ;
- les mutuelles.

Les acteurs suivants devront obligatoirement avoir été consultés et, dans la mesure du possible, associés au projet :

- les représentants de l'Etat (politique de la ville et Ddass) ;
- les Caf ;
- les collectivités territoriales concernées (communes, intercommunalité, conseils généraux en particulier les services de protection maternelle infantile) ;
- les familles.

Les partenaires suivants pourront également être mobilisés :

- les commissions départementales d'accueil du jeune enfant ;
- les directions départementales d'action sanitaire et sociale ;
- les associations loi 1901 du quartier ;
- le service public de l'emploi ;
- les offices publics de l'habitat (Oph) afin d'analyser leurs possibilités de mettre à disposition des locaux ;
- les entreprises du bassin d'emploi, les mutuelles, les délégués du personnel et les comités d'entreprise ;
- etc.

6. Financement des projets mis en place

La Cnaf communiquera ultérieurement les modalités de répartition de l'enveloppe financière supplémentaire de trente millions d'Euros répartis sur trois ans.

Ces crédits **permettront de compléter les dispositifs pouvant être habituellement utilisés** pour financer l'accueil du jeune enfant (fonds d'aide à l'investissement, prestation de service unique, prestation de service de l'accueil temporaire, prestation de service enfance et jeunesse, enveloppe Facej, dotation d'action sociale des Caf).

Un budget prévisionnel sera établi et joint au dossier de candidature. Il fera apparaître les postes de dépenses principaux ainsi que les sources des financements pouvant être mobilisés (crédits Cucs, branche Famille, collectivité territoriale, etc.).

Dans tous les cas, une convention pluriannuelle de financement et de soutien sera signée entre la Caf, et les porteurs du projet.

Elle précisera le détail du projet et son budget dans des annexes techniques et budgétaires. Elle mentionnera les modalités de versement des différents types de financement et leur rythme. Elles pourront être ajustées aux besoins particuliers du démarrage du projet ainsi qu'aux exigences de suivi au moyen de règlement d'acomptes, notamment si la convention d'objectifs et de gestion entre l'Etat et la Cnaf tarde à être signée.

7. Déroulement et modalités pratiques de l'appel à projets

Un jury national sera mis en place pour sélectionner les projets proposés. Il rassemblera notamment des représentants de la Dgas, la Dss, la Div, la Dif, le Sdfe et de la Cnaf.

7.1 Sélection des projets :

Les projets seront sélectionnés au regard des critères d'éligibilité mentionnés en rubrique « 3 » et des critères d'opportunité suivants :

- avoir un lien avec la réduction de la pauvreté dans les quartiers prioritaires, directement ou indirectement ;
- s'inscrire dans le cadre des orientations du volet « insertion sociale et professionnelle » des Cucs ;
- favoriser l'amélioration de la conciliation entre vie familiale, vie professionnelle et vie sociale ;
- favoriser l'éveil éducatif des enfants ;
- associer un porteur avec une équipe d'évaluation ;
- associer plusieurs financeurs ;
- susciter l'adhésion des différents acteurs concernés par le projet ;
- impliquer les bénéficiaires/usagers ;
- développer le lien social entre parents ;
- développer les relations avec les acteurs du quartier.

7.2 Procédure de transmission des projets :

Les projets feront l'objet d'une transmission à la Cnaf en deux échéances distinctes en fonction de leur état d'avancement :

- le 27 février 2009 (minuit) pour les projets les plus aboutis pouvant se dérouler en 2009 ;
- le 30 avril 2009 (minuit) pour les projets pouvant se dérouler en 2010 et en 2011.

7.3 Contenu du dossier de candidature :

Manifestation d'intention

Les candidats devront fournir une manifestation d'intention (annexe 3).

Une attention particulière sera portée au renseignement des objectifs du projet ainsi qu'aux éléments de diagnostic préalables.

Cette manifestation d'intention devra également indiquer avec précision la responsabilité des différents acteurs concernés et le mode d'association des bénéficiaires de l'expérimentation.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature devra être en mesure de faire valoir les objectifs précis et circonstanciés du ou des projets proposés.

Le dossier devra comprendre :

- une manifestation d'intention ;
- une description de l'architecture du projet ;
- un budget prévisionnel programmant les dépenses engagées pour les projets du premier groupe ;
- les engagements des différents financeurs potentiels.

Ce dossier devra être parvenu à la Cnaf sous forme électronique **avant le 27 février 2009 ou avant le 30 avril 2009 (minuit).**

Le cas échéant, des projets émergents au-delà de cette date pourront être étudiés dans la limite des crédits disponibles.

Un référent sera désigné au sein de chaque Caf pour le suivi de cet appel à projets.

Le 17 mars 2009, les candidats seront informés de la sélection des projets adressés à la Cnaf avant le 27 février 2009 et le 5 juin 2009 pour ceux adressés à la Cnaf avant le 30 avril 2009.

8. Rappel du calendrier

16 janvier 2009 : lancement de l'appel à projets.

Premier groupe de projets (les projets déjà identifiés) :

27 février 2009 (minuit) : le dossier de candidature devra être parvenu à la Cnaf sous forme électronique.

13 mars 2009 : réunion du comité de sélection.

17 mars 2009 : communication sur les dossiers sélectionnés.

Second groupe de projets (les projets jusqu'en 2011) :

30 avril 2009 (minuit) : le dossier de candidature devra être parvenu à la Cnaf sous forme électronique.

2 juin 2009 : réunion du comité de sélection.

5 juin 2009 : communication sur les dossiers sélectionnés.

9. Contacts

- **Cnaf :**

Sylvie Le Chevillier

Responsable du département « Enfance et parentalité » à la Cnaf

01 45 65 52 25 - sylvie.le-chevillier@cnaf.fr

Dominique Ducroc-Accaoui

Conseillère technique chargée du dossier au sein du département « Enfance et parentalité »

01 45 65 52 55 - dominique.ducroc-accaoui@cnaf.fr

- **Dgas :**

Nora Haddad

Chargée de mission

01 40 56 86 26 - nora.haddad@sante.gouv.fr

- **Div :**

Laëtitia Vipard

Chargée de mission « emploi et insertion »

01 49 17 47 43 - laetitia.vipard@ville.gouv.fr

Sabine Thibaud

Responsable de la mission « emploi et développement économique »

01 49 17 46 44 - sabine.thibaud@ville.gouv.fr

**Boîte Email pour l'envoi des dossiers :
espoir-banlieues@cnaf.fr**

MANIFESTATION D'INTENTION (à renseigner par les Caf référentes)

ATTENTION

A partir du point 2 de la présente annexe, chaque projet doit faire l'objet d'une fiche séparée

Nom de la structure porteuse du projet :

Raison sociale (association loi 1901, collectivité territoriale, etc.) :

Coordonnées (adresse, tél/fax, courriel) :

Code quartier*¹ :

Responsable du projet :

Caf référente du projet :

Coordonnées de la personne à contacter au sein de la Caf:

Présidence de la Caf :

Direction de la Caf :

Responsable du projet :

1. ELEMENTS DE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE DE LA CAF

1.1 Offre d'accueil et d'information petite enfance existante (0-4 ans) sur le département

Nombre de places accueils collectifs :

Nombre de places accueil crèches familiales :

Nombre d'assistantes maternelles agréées :

Nombre de micro crèches :

Nombre de regroupement d'assistantes maternelles :

Nombre de Laep :

Nombre de Ram :

Nombre de Pif :

1.2 Besoins identifiés

Nombre de familles sous le seuil de bas revenus :

Nombre de familles sous le seuil de pauvreté avec enfants de moins de trois ans :

Nombre de demandeurs d'emploi :

Nombre de demandeurs d'emploi avec enfants de moins de trois ans :

Nombre d'enfants de moins de trois ans concernés :

* Voir site Internet : <http://sig.ville.gouv.fr/>

1.3 Caractéristiques de la Caf

Population du ressort territorial de la caisse :

Effectifs des 0-3 ans :

Effectifs des 3-6 ans :

Nombre de familles bénéficiaires du Rmi :

Nombre de familles bénéficiaires du Rmi ayant des enfants de moins de trois ans :

Nombre d'enfants de moins de trois ans concernés :

Nombre de familles bénéficiaires de l'Api :

Nombre de familles bénéficiaires de l'Api ayant des enfants de moins de trois ans :

Nombre d'enfants de moins de trois ans concernés :

Nombre de territoires couverts par un Cucs :

Nombre de Cucs signés par la Caf :

2. PRESENTATION DU PROJET

2.1 Objectifs poursuivis

2.2 Articulation avec des projets déjà existants

2.3 Résultats escomptés :

2.4 Situation géographique

2.5 Public (préciser le public bénéficiaire des actions – exemple : familles monoparentales, demandeurs d'emploi, etc. - et le nombre d'enfants concernés)

3. MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

3.1 Partenariats associés au projet

3.2 Responsabilité des différents acteurs concernés

3.3 Mode d'association des bénéficiaires

3.4 Modalités et plan de financement

3.5 Calendrier de mise en œuvre

4. SUIVI ET EVALUATION DU PROJET

4.1 Critères permettant d'apprécier la réussite du projet

4.2 Indicateurs d'évaluation envisagés

DIV-DGAS, Garde d'enfants : identification des projets expérimentaux et innovants – 13 janvier 2009

Dept	Ville	Quartier concerné	Identité du porteur du projet			Caractéristiques du projet	Partenaires (financiers...)	Observations, avis
		<i>Nom du quartier, code quartier</i>	<i>Nom de la structure</i>	<i>Date de création</i>	<i>Coordonnées, Personne contact</i>	<i>Public cible, actions mises en place, type d'accueil, amplitude horaires, coût pour la famille/ pour la structure, nbre d'enfants/de familles concernés</i>		

Garde à domicile sur horaires atypiques (accueil en relais)

Dept	Ville	Quartier concerné	Identité du porteur du projet			Caractéristiques du projet	Partenaires (financiers...)	Observations, avis
67	Strasbourg	Ville de Strasbourg	Dispositif "Coup de Pouce" géré par l'association Famille Emploi 67	01/07/2007	FAMI EMPLOI SERVICES 1 rue Jean Monnet BP 70091 (Eckbolsheim) 67038 Strasbourg Cedex 2 03.88.32.92.55 contact@fe-services.fr M.Willinger, responsable du Service Famille petite Enfance de la Ville de Strasbourg 03.88.60.90.90 gabriel.willinger@cus-strasbourg.net	<u>Public cible</u> : familles monoparentales en parcours d'insertion, en formation professionnelle ou en emploi - Revenus max : 120% du SMIC <u>Actions mises en place</u> : accueil le matin : 6h à 8h et tard le soir : 18h à 21h pour un maximum de 100 h <u>Type d'accueil</u> : accueil à domicile <u>Amplitude horaire</u> : du lundi au vendredi de 6 à 8h (ou 9h) - 18 à 21h (exceptionnellement 22h) Dérogation pour le samedi matin. <u>Coût pour la famille</u> : barème CNAF accueil collectif (tenant compte des facultés contributives et de la taille de la famille) <u>Coût pour la structure</u> : coût horaire (18 €) pris en charge par les partenaires <u>Nombre d'enfants concernés</u> : de juillet à décembre 2007 : 22 enfants dont 7 de - 3 ans <u>Nombre de familles concernées</u> : de juillet à décembre 2007 : 10 familles	Le Fonds Social Européen, la Ville de Strasbourg, la Caf (dans le cadre du Contrat Enfance avec la Ville de Strasbourg), Direction Départementale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Conseil Général	L'évaluation à ce jour du dispositif coup de pouce fait apparaître qu'il n'est pas des plus adaptés (faible nombre de bénéficiaires,...). Cependant, à partir de cette expérience, une piste de réflexion pourrait consister en une "aide à domicile" d'accueil petite enfance (où les familles paieraient la PSU), adossée à un équipement Petite Enfance existant ce qui permettrait de répondre à une demande particulière (dans les ZUS) et d'organiser ensuite l'accueil dans l'établissement d'accueil. Projet identifié par la CAF du Bas Rhin M. Frédéric Egelé Responsable du Pôle Expertise 03 88 37 68 93 frederic.egele@cafstrasbourg.cnafmail.fr Projet identifié par la Préfecture 67 : M. Xavier Boos SGARE 03 88 21 67 65 xavier.boos@alsace.pref.gouv.fr
55	Verdun	Cité Verte, Les Planchettes (ZUS) Anthouard/	AMF 55	01/09/2008	10 rue de la 7 ^{ème} DB USA-55 100 Verdun 03 29 86 06 00	<u>Public cible</u> : personnes en voie d'insertion socioprofessionnelle rencontrant des difficultés de garde d'enfants ou n'ayant pas de formation et	Conseil Régional, CUCS de Verdun, CAF, Fondation de France	Projet qui répond à une forte demande locale. Partenariat très étroit avec l'ANPE, la mission locale, la Maison de l'emploi, la CAF, le GRETA, le Conseil

DIV-DGAS, Garde d'enfants : identification des projets expérimentaux et innovants – 13 janvier 2009

		Pré l'Evêque (CUCS de Verdun)			info@amf55.org M. Benoit Vorms	pouvant être intéressées par la garde d'enfants. <u>Actions mises en place</u> : 1/ Animation d'un guichet unique (orientation, information, soutien aux personnes en recherche de modes de garde pour leur permettre de retrouver un emploi/ une formation) ; 2/ Mise en relation avec des familles et personnes pouvant garder leurs enfants ; 3/ Formation et emploi de gardes à domicile. <u>Type d'accueil</u> : garde à domicile <u>Amplitude horaire</u> : réactivité et réponse aux horaires atypiques <u>Coût total du projet</u> : 62 879 euros <u>Nbre de personnes concernées</u> : environ 60		Général et le Conseil Régional. Projet identifié par la Préfecture de la Meuse M. François Marquot François.marquot@meuse.pref.gouv.fr
37	Tours	Tous quartiers	Bout'Chou Service	Janvier 2002	Association CISPEO Mme Martine Hibon Responsable du service Petite enfance 02 47 66 12 91	<u>Service de garde à domicile sur horaires atypiques, en relais des autres modes de garde</u> : Amplitude horaires : de 4h à 23h0 Service adressé en priorité aux populations les plus fragiles du territoire	Caf, CG37, ville de Tours	Projet identifié par la Préfecture 37 : Mme Lysiane Fournier Chargée de mission Politique de la ville 02.47.33.13.27 lysiane.fournier@indre-et-loire.pref.gouv.fr
35	Rennes	Cleunay, Maurepas, Villejean (ZUS, CUCS Rennes métropole) Le Blosne, (ZUS, priorité 1 ANRU)	Association ParenBouge	2003	Association Parenbouge 9 rue du Doyen Colas 35 000 Rennes tél. 02 99 33 92 29; coordination.parenboug@parenbouge.fr Mme rousset Emmanuelle Directrice	<u>Service ParenDom</u> : <u>Public cible</u> : parents contraints à des horaires atypiques et qui n'ont pas d'autres solutions de garde. <u>Actions mises en place</u> : 1 service d'accueil au domicile des parents <u>Type d'accueil</u> : individuel à domicile <u>Amplitude horaire</u> : tôt le matin, tard le soir et le WE <u>Coût pour la famille/ coût pour la structure</u> : de 1 à 9euros/heure selon les revenus. <u>Nombre d'enfants/de familles concernés</u> : 86 familles et 107 enfants en 2007	Caf ville de Rennes, FSE, CG35 Centre social, CIDEF, RAM, associations d'aide à domicile.	Problème de pérennité des financements de la structure. Projet identifié par la CAF de Rennes : M. JP Monvoisin Sous-directeur 02.99.29.17.00 jean-paul.monvoisin@cafrennes.cnafmail.fr Structure membre du réseau de l'ACEPP. Contact : Mme Emmanuelle Murcier 01 44 73 85 29 Association membre du réseau Gepetto.

DIV-DGAS, Garde d'enfants : identification des projets expérimentaux et innovants – 13 janvier 2009

44	Saint-Nazaire	Agglomération nazairienne (communes de Saint-Nazaire, Trignac)	Association Aide à Domicile pour Tous (ADT 44)	2006	Antenne ATD 44 3, rue de Brizeux 44 600 St Nazaire adt@adt44.org M. Jacques Stern Jacques.stern@laposte.net 02 51 80 61 20	Service d'accueil à domicile en horaires décalés. Public cible : Demandeurs d'emplois engagés dans un parcours d'insertion professionnelle Coût pour la famille : 2400 euros/usager Nombre d'enfants/familles concernés : 19 bénéficiaires sur 2 ans (2005/2007) Financement CAF par le biais de la PAJE modes de garde	CAF, ville de St Nazaire et Trignac, CG44, ADT	Projet semblable mis en place à Nantes par la même association. Projet identifié par la CAF de Nantes : M. Eric Berna sous-directeur action sociale 02.51.83.49.06 direction.actionsociale@cafnantes.cnafmail.fr Projet identifié par la Préfecture 44 : M. Guillaume Lambert Sous-préfet, chargé de mission pour la Politique de la ville 02 40 41 47 34 guillaume.lambert@loire-atlantique.pref.gouv.fr
50	Cherbourg-Octeville	Communauté urbaine de Cherbourg-Octeville ainsi que quelques communes des cantons péri-urbains	Association Domi'Kids	2004	Association Domi'kids Hôtel d'entreprises Rue de Franche-Comté BP 311 50 103 Cherbourg-Octeville 02 33 43 40 82 domikid@free.fr Mme Maryvonne Picot Directrice 06 26 24 59 06	L'association propose aux parents travaillant en horaires décalés, en réinsertion professionnelle, ou rencontrant des difficultés inhabituelles, des services de garde pour les enfants de 2 mois à 12 ans à leur domicile, 24 h sur 24, 7 jours sur 7 et 365 jours par an. Public cible : familles en grande précarité pour l'essentiel de l'activité. <u>Coût pour la famille</u> : 35% des heures facturées s'adressent à des publics avec un revenu inférieur à 900 euros/mois. Le prix moyen pour les familles est de 4.6 euros de l'heure. En 2007 379 enfants ont été gardés au sein de 201 familles. Sur les deux bassins de vie : 48 foyers monoparentaux (45 mères et 3 pères) en situation de grande précarité (revenu inférieur à 635 €) ont sollicité le service pour une entrée en formation, un retour à l'emploi ou simplement le maintien de leur activité.	CAF, FSE, SDDFE, Communauté d'agglomérations, Fondation de France, CUCS de Cherbourg, DNC-Action sociale des armées	L'association bénéficie actuellement de financements des collectivités. A partir de 2009, cette source de financement est questionnée du fait de la non-éligibilité de cette action (accueil en relais) au CEJ. Ce service est un maillon indispensable dans la politique d'accueil du jeune enfant, en particulier en ce qui concerne les familles les plus en difficulté (monoparentales...).
								L'association a réalisé une enquête qui a permis de recueillir la parole des usagers du service entre le 1 ^{er} janvier et le 31 mai 2007. 91 familles ont été interrogées. Les résultats de cette enquête sont disponibles. Association membre du réseau Gepetto. Projet identifié par la CAF de Cherbourg : M. Nicolas Beuque Directeur adjoint

DIV-DGAS, Garde d'enfants : identification des projets expérimentaux et innovants – 13 janvier 2009

								02.33.68.65.04 nicolas.beuque@caf.fr
59	Maubeuge	Communauté d'agglomérations de Maubeuge (communes de Feignies, Hautmont, Jeumont, Maubeuge)	Les Robinsons	Novembre 2008	lesrobinsons@culb-internet.fr Mme Chaillet Responsable de la structure 06 07 65 60 55	Les Robinsons est un service de garde d'enfants âgés de 0 à 13 ans qui agit au domicile des familles sur des horaires atypiques et en complément des autres modes de garde. Il permet ainsi d'apporter une réponse souple aux familles confrontées aux difficultés de garde d'enfants, notamment en raison d'horaires décalés et atypiques. <u>Amplitude horaire</u> : 24h/24h, 7js sur 7 ; 365 jours par an, les week-ends et jours fériés. <u>Coût pour les familles</u> : barème PSU	CAF, Conseil Régional, entreprises, collectivités.	Projet qui répond aux problématiques du territoire : mobilité, accessibilité, formation, emploi. Expérimentation en cours pour les allocataires du RSA.. Association membre du réseau Gepetto. Projet identifié par la CAF de Maubeuge : Mme Nathalie Dessailly 03 27 58 85 34 nathalie.desailly@cafmaubeuge.cnafmaifl.fr
42	St Etienne	CUCS de St Etienne (communes de Firminy, L'Horme, La Ricamarie, Le Chambon-Feugerolles, Rive-de-Gier, Saint-Chamond, Saint-Étienne, Unieux)	Association ADMR (association forézienne d'aide aux mères et aux personnes handicapées)		16 rue de la Badouillère 42 000 St Etienne 04 77 32 30 73 cjuban@admr.org Lucien Celard (pdt)	Action d'aide à la conciliation de la parentalité et de la vie professionnelle, sur prescription de la Direction Petite Enfance de la ville de St Etienne afin d'assurer la garde à domicile le matin et le soir, avant ou après la fermeture de la crèche d'enfants issus de familles monoparentales, à emplois précaires, des quartiers en CUCS du territoire. Les enfants sont accompagnés et récupérés à la crèche par l'association. Projet expérimental mené sur 12 mois : 3375 heures d'accueil pendant 45 semaines pour 10 familles (1.5 heures d'intervention par jour). <u>Coût pour les familles</u> : même coût qu'une garde en crèche.	Direction de la Petite Enfance de St Etienne, crèches de St Etienne	Association affiliée à la fédération ADMR de la Loire qui conduit pour la première fois en 2008 une action expérimentale afin de faciliter l'insertion socioprofessionnelle de mères de familles résidant sur les quartiers en CUCS du territoire et proposer aux enfants un accueil adapté et respectant leur rythme (éviter par exemple de les lever trop tôt le matin). Projet identifié par la Préfecture de la Loire- Bureau de la cohésion sociale Mme Françoise Watremez 04 77 48 48 69 Francoise.watremez@loire.pref.gouv.fr
54	Nancy	Haut du Lièvre (ZUS, ZFU, priorité 1 ANRU)	Arc-en-ciel	01/09/2004 après expérimentation de juin 2003 à juin 2004	Centre multi-accueil David Abensour 35 av. de Boufflers 54 000 Nancy 03 83 56 86 78 Arc-en-	<u>Public cible</u> : public cumulant des difficultés sociales (familles monoparentales, bénéficiaires du Rmi et de l'API), primo-arrivant à l'emploi, en emploi précaire ou en réinsertion professionnelle. <u>Actions mises en place</u> : service de garde à domicile par des étudiants de	CAF, Conseil Général, FSE, Communauté urbaine du Grand Nancy, CCAS de Nancy	Projet identifié par la CAF de Nancy M. Daniel Louis Directeur adjoint 03 83 28 99 04 Daniel.louis@cafancy.caf.fr

DIV-DGAS, Garde d'enfants : identification des projets expérimentaux et innovants – 13 janvier 2009

					ciel.CCAS@mairie-nancy.fr	<p>l'IRTS. Pour préserver le rythme de l'enfant, un étudiant le prend en charge au domicile familial jusqu'à l'ouverture ou dès la fermeture des lieux d'accueil (complémentarité avec l'offre d'accueil existante sur le territoire).</p> <p><u>Type d'accueil</u> : accueil au domicile familial</p> <p><u>Amplitude horaire</u> : horaires atypiques (de 5h à 8h30 et de 18h30 à 0h00)</p> <p>Coût pour la famille : proportionnel aux ressources des parents (tarification PSU) pour les 0/4 ans et application d'un tarif fixé à 0.80 euros/h pour les enfants de 4 à 10 ans.</p> <p><u>Coût pour la structure</u> : salaires d'étudiants vacataires</p> <p><u>Nbre d'enfants/de familles concernés</u> : 82 familles pour 85 enfants en 2007.</p>		
55	Verdun		Association SOS Nounou !			<p>Garde à domicile adaptée aux horaires atypiques afin de permettre aux familles les plus fragilisées du territoire de reprendre une activité professionnelle, une formation et de faire face aux urgences.</p> <p>4 familles bénéficient actuellement de ce service opérationnel depuis mi-septembre 2008.</p>		<p>Projet en expérimentation depuis mi-septembre 2008. Une évaluation ultérieure de l'action sera conduite.</p> <p>Projet identifié par la CAF de Bar-le-Duc Mme Martine Valenduc Responsable de l'action sociale 03 29 76 63 03 Martine.valenduc@cafbar-le-duc.cnafmail.fr</p>
21	Dijon, Grand Dijon, Beaune	Tout le territoire de la côte d'Or	Association Les P'tits Jules au Nid		<p>20 rue de la Liberté 21 000 Dijon 03 80 30 64 99 www.lesptitsjulesaunid.com Mme Thérèse Salado Majnoni d'Intignagno 03 80 30 48 94 tsmi@lesptitsju</p>	<p>L'association a décidé d'aider les parents ayant des horaires atypiques ou étant en parcours d'insertion à trouver des modes de gardes adaptés.</p> <p>Elle propose donc un service de garde d'enfants de 1 mois à 13 ans au domicile des parents, 7j/7j et 24h/24h assuré par des professionnelles de la petite enfance qui travaillent en fonction d'horaires aménagés et selon les besoins des parents.</p> <p>L'association définit un quotient</p>	CAF, entreprises locales, CG (en attente), CCAS, communes de Dijon et Quetigny.	<p>L'association souhaite développer des partenariats avec d'autres territoires (Yonne et Saône-et-Loire) afin d'élargir son action.</p> <p>Projet identifié dans la lettre d'informations de l'ANSP : www.servicessalapersonne.gouv.fr</p>

DIV-DGAS, Garde d'enfants : identification des projets expérimentaux et innovants – 13 janvier 2009

					lesaunid.com	familial en fonction duquel sont établis les tarifs. <u>Coût de la prestation</u> : de 2.36 euros/h à 11 euros/h voire 18.50 euros/h (lorsque les plafonds du quotient sont dépassés). 144 familles sont à ce jour adhérentes aux services de l'association.		
59	Lille	Wazemmes (ZUS)	Association Innov'Enfance		81 bis rue Gantois 59 000 Lille Mme Véronique Lecomte Directrice 03 20 15 20 45 innoenfance@wanadoo.fr	Garde à domicile adaptée aux horaires atypiques pour des enfants âgés de 2.5 mois à 3 ans, couplé à une halte-garderie ouverte de 7h30 à 19h00. 200 en moyenne sont gardés chaque année, dont environ 70 résident dans un quartier en Politique de la ville. <u>Coût pour les familles</u> : selon le quotient familial : de 0.50 euros/h à 8.75 euros/heures pour la garde à domicile et de 0.33 euros/h à 2.59 euros/h pour la halte-garderie. Le coût moyen enregistré est de 1.50 euros/heure pour la garde à domicile, ce qui démontre que l'association touche essentiellement des familles défavorisées. Des actions de formation aux métiers d'auxiliaire de puériculture et éducateur de jeunes enfants sont également développées par l'association.	Ville de Lille, CAF, CG59	Projet financé dans le cadre de l'appel à projet sur les modes de gardes innovants lancé par la DIV et le SDEFE en 2001. Développement du projet sur Roubaix (service similaire) Fiche détaillée du projet sur le site Internet : www.apriles.net

Crèches Hospitalières

Dept	Ville	Quartier concerné	Identité du porteur du projet		Caractéristiques du projet	Partenaires (financiers...)	Observations, avis
22	Guigamp	Bassin d'emploi de Guingamp dont quartier du Roudourou (autre quartier prioritaire du CUCS)	Bénéficiaire : centre hospitalier de Guingamp Opérateur : Mutualité française/ service Mahmique	01/10/2008 Bénéficiaire : 17 rue de l'Armor 22 200 Guingamp M. Guyader Opérateur : 7 rue des champs de pies 22 000 St Brieuc 02 96 75 44 44 ctoudic@mutualite22.fr Carmen Toudic	Public cible : enfants de 0 à 12 ans dont les 2 parents ou le parent monoparental a des horaires de travail atypiques (avant 7h30, après 20h00, dimanches et jours fériés) Actions mises en place : montage du projet avec l'entreprise, recherche et suivi du mode de garde Type d'accueil : assistantes maternelles ou garde à domicile Amplitude horaire : nuits (23h00-4h30), avant 7h30, après 20h00 en semaine, dimanches et jours fériés Coût pour la famille : A.M (3.52 euros/h + 25% avant 7h30, après 20h00 en semaine, 3.52 euros/h +50% dimanches et jours fériés, forfait nuit GAD 8.71 euros/h, nuit 5.80 euros/h) Coût pour la structure : coût de service mahmique (1250 euros/an/enfant ; indemnités aux parents : 1200 euros en moyenne/an/salarié) Nombre d'enfants/de familles concernés : 10 enfants	Financier : centre hospitalier de Guingamp Opérationnels : CG22 (PMI), CAF Membres du COPIL : ministère de l'intérieur, SDIS, centre hospitalier de St Brieuc, DDDFE, associations d'assistantes maternelles	La majorité des membres du COPIL sont aussi des employeurs utilisateurs du service. Projet identifié par la Préfecture 22 Mme Marianne Le Bellec Chargée de mission "cohésion sociale et appui économique" service de l'animation des politiques interministérielles 02.96.62.43.73 marianne.le-bellec@cotes-darmor.pref.gouv.fr
22	Lannion	Bassin d'emploi de Lannion dont quartiers Ar Santé, Les Fontaines et Ker Uhel (autres quartiers prioritaires du CUCS)	Bénéficiaire : centre hospitalier de Lannion Opérateur : Mutualité française/ service Mahmique	01/09/2008 Bénéficiaire : rue Kergonan, 22 300 Lannion Mme Mazereau Opérateur : 7 rue des champs de pies 22 000 St Brieuc 02 96 75 44 44 ctoudic@mutualite22.fr Carmen Toudic	Public cible : enfants de 0 à 12 ans dont les 2 parents ou le parent monoparental a des horaires de travail atypiques (avant 7h30, après 20h00, dimanches et jours fériés) Actions mises en place : montage du projet avec l'entreprise, recherche et suivi du mode de garde Type d'accueil : assistantes maternelles ou garde à domicile Amplitude horaire : nuits (23h00-4h30), avant 7h30, après 20h00 en semaine, dimanches et jours fériés Coût pour la famille : A.M (3.52 euros/h	Financier : centre hospitalier de Lannion Opérationnels : CG22 (PMI), CAF Membres du COPIL : ministère de l'intérieur, SDIS, centre hospitalier de St Brieuc, DDDFE, associations d'assistantes maternelles	Projet identifié par la Préfecture 22 Mme Marianne Le Bellec Chargée de mission "cohésion sociale et appui économique" service de l'animation des politiques interministérielles 02.96.62.43.73 marianne.le-bellec@cotes-darmor.pref.gouv.fr

DIV-DGAS, Garde d'enfants : identification des projets expérimentaux et innovants – 13 janvier 2009

						+ 25% avant 7h30, après 20h00 en semaine, 3.52 euros/h +50% dimanches et jours fériés, forfait nuit GAD 8.71 euros/h, nuit 5.80 euros/h) <u>Coût pour la structure</u> : coût de service mahmique (1250 euros/an/enfant ; indemnités aux parents : 1200 euros en moyenne/an/salarié) <u>Nombre d'enfants/de familles concernés</u> : 10 enfants		
22	Saint Briec	Bassin d'emploi de St Briec dont quartiers Croix Saint-Lambert, Ville Oger, Le Plateau, Balzac, Ginglin, Point du Jour, Waron, St Jouan, Tour d'Auvergne (ZUS)	Bénéficiaire : centre hospitalier de St Briec Opérateur : Mutualité française/ service Mahmique	01/09/2006	Bénéficiaire : Rue Marcel Proust 22 000 St Briec Mme Lalande Opérateur : 7 rue des champs de pies 22 000 St Briec 02 96 75 44 44 ctoudic@mutualite22.fr Carmen Toudic	<u>Public cible</u> : enfants de 0 à 12 ans dont les 2 parents ou le parent monoparental a des horaires de travail atypiques (avant 7h30, après 20h00, dimanches et jours fériés) <u>Actions mises en place</u> : montage du projet avec l'entreprise, recherche et suivi du mode de garde <u>Type d'accueil</u> : assistantes maternelles ou garde à domicile <u>Amplitude horaire</u> : nuits (23h00-4h30), avant 7h30, après 20h00 en semaine, dimanches et jours fériés Coût pour la famille : A.M (3.52 euros/h + 25% avant 7h30, après 20h00 en semaine, 3.52 euros/h +50% dimanches et jours fériés, forfait nuit GAD 8.71 euros/h, nuit 5.80 euros/h) <u>Coût pour la structure</u> : coût de service mahmique (1250 euros/an/enfant ; indemnités aux parents : 1200 euros en moyenne/an/salarié) <u>Nombre d'enfants/de familles concernés</u> : 26 enfants	Financier : centre hospitalier de Saint-Briec Opérationnels : CG22 (PMI), CAF Membres du COPIL : ministère de l'intérieur, SDIS, centre hospitalier de St Briec, DDDFE, associations d'assistantes maternelles	Projet identifié par la Préfecture 22 Mme Marianne Le Bellec Chargée de mission "cohésion sociale et appui économique" service de l'animation des politiques interministérielles 02.96.62.43.73 marianne.le-bellec@cotes-darmor.pref.gouv.fr
22	Saint Briec, Guingamp, Lannion	Ibid	Bénéficiaires : Ministère de l'intérieur Service Départemental d'Incendie et de Secours	16/03/2005 et 01/01/2006	1 place du Gal de Gaulle 22 000 St Briec Mme Guyomarch 13 rue de	Ibid	Financier : ministère de l'intérieur / service départemental d'Incendie et de secours Ibid	Il s'agit historiquement du 1 ^{er} dispositif mis en place dans les Côtes d'Armor. Il concerne les métiers liés à l'urgence. Projet identifié par la Préfecture 22 Mme Marianne Le Bellec Chargée de mission "cohésion sociale et appui économique"

DIV-DGAS, Garde d'enfants : identification des projets expérimentaux et innovants – 13 janvier 2009

					Guernesey 22 000 St Briec Mme Le Contellec			service de l'animation des politiques interministérielles 02.96.62.43.73 marianne.le-bellec@cotes-darmor.pref.gouv.fr
76	Elbeuf	Centre ville	Association Le Grain de Sable	Septembre 2007	1 rue de ThuitAnger Elbeuf 02 35 77 97 54 M. Capon CCAS	Accueil des enfants des femmes travaillant en horaires décalés à l'hôpital d'Elbeuf. Accueil de 5h30 à 22h30. <u>Coût pour la famille</u> : 1.52 euros/heure <u>Coût pour la structure</u> : 8.57 euros/h	CCAS, CAF, Mairie d'Elbeuf	Structure adossée à une crèche traditionnelle. Projet identifié par la Préfecture 76 : M. Mathieu Lefebvre Secrétaire Général Adjoint 02.32.76.52.04 sga@seine-maritime.pref.gouv.fr
95	Beaumont	Boyenval	Crèche familiale du centre hospitalier de Beaumont	1976	17 rue de Boyenval 95 260 Beaumont Mme Tazibt 01 34 70 31 39	Service de garde des enfants du personnel de l'hôpital sur horaires atypiques : 80 enfants âgés de 10 semaines à 3 ans de 6h à 14h30 et de 13h30 à 21h30 + la nuit, les week-ends et jours fériés.	Hôpital, CG95, ville, CAF	Projet financé dans le cadre de l'appel à projets sur les modes de garde innovants lancé par la DIV et l'ANSP en 2001.

Multi-accueil adapté aux horaires atypiques

Dept	Ville	Quartier concerné	Identité du porteur du projet		Caractéristiques du projet	Partenaires (financiers...)	Observations, avis	
57	Metz	Grange aux Bois	Multi-accueil de la Grange aux Bois	Janvier 2009	Multi-accueil 1 bis rue du Bois de la Dame-Grange aux Bois CCAS de Metz Mme Nelly Guinard, directrice de la famille et la petite enfance 03 87 75 92 92	Accueil d'enfants dont les parents résident dans le quartier de la Grange aux Bois et justifient d'un emploi à horaires atypiques. <u>Amplitude horaire</u> : 6h-22h00 (accueil 11 heures maximum) <u>Nbre d'enfants concernés</u> : 12 enfants	Conseil Régional, Conseil Général, CAF, Fonds Européens, Fondation de France	Projet en préfiguration qui verra le jour en janvier 2009 Projet identifié par la Préfecture de Moselle M. Gilles Barbier gilles.barbier@moselle.pref.gouv.fr
92	Antony	Noyé Doré (CUCS)	Multi-accueil Pirouette	Mars 2006	IEPC (institut d'éducation et de pratiques citoyennes) 71 rue Louise Michel 78 500 Sartrouville Mme Mara Maudet Directrice 01 39 13 23 61 iepc.sartrouville@wanadoo.fr	Accueil des enfants de mères de familles allocataires de minima sociaux inscrites dans une démarche d'insertion socioprofessionnelle. <u>Accueil adapté aux horaires atypiques</u> : de 7h30 à 20h00. Barème CNAF pour les familles (PSU)	CAF, ville d'Anthony, DDEPF, FSE,	Projet identifié par la CAF de Nanterre : M. Fred Latour fred.latour@cafnanterre.cnafmail.fr Mme Jocelyne Berthelot jocelyne.berthelot@cafnanterre.cnafmail.fr
69	Lyon	3e arrdt (ZUS La Guillotière)	Mirabilis		Nicole Faure Coordinatrice Enfance Ville de Lyon 0426996828	Ouverte 24 h sur 24, cette structure multi accueil accueille sur les temps nocturnes 55 % d'enfants de familles monoparentales. Ces parents occupent un travail aux horaires décalés. Non implantée sur un territoire politique de la ville, cette structure répond cependant aux problématiques spécifiques rencontrées par les familles résidant dans des territoires en CUCS.	Ville et Caf	Projet identifié par la CAF de Lyon Anne-Claire Casté Adjointe du directeur de l'action sociale 04 72 36 26 70 Anne-claire.caste@caflyon.cnafmail.fr

DIV-DGAS, Garde d'enfants : identification des projets expérimentaux et innovants – 13 janvier 2009

44	Nantes	Breil, Malville (CUCS)	Jardin des Lucioles	2000	MA gestion CAFLA 22 rue de Malville 44 100 Nantes 02 51 83 44 09 Mme B. Huvelin Direcrtice Benedicte.huve lin@cafnantes. cnafmail.fr	Structure multi-accueil qui s'adresse aux Nantais et Orvaltais selon les conditions suivantes : 1/ avoir un enfant âgé de 2 mois à moins de 4 ans, 2/ avoir un besoin de garde en horaires atypiques incompatibles avec les modes de garde traditionnels (décalé, planning irrégulier, temps très partiel), 3/ être en situation précaire ou d'urgence (stage professionnel, accueil de courte durée) <u>Type d'accueil</u> : régulier et occasionnel <u>Horaires</u> : de 6h30 à 21h30 du lundi au vendredi <u>Coût famille</u> : PSU <u>Nbre d'enfants/ de familles concernés</u> : 55 enfants, 52 familles	CAF, ville de Nantes, ville d'Orvault	Projet identifié par la CAF de Nantes : M. Eric Berna sous-directeur action sociale 02.51.83.49.06 direction.actionsociale@cafnantes.cnafmail.fr Projet identifié par la Préfecture 44 : M. Guillaume Lambert Sous-préfet, chargé de mission pour la Politique de la ville 02 40 41 47 34 guillaume.lambert@loire-atlantique.pref.gouv.fr
49	Cholet	Colline Villeneuve et Bonnevey (ZUS)	Ile aux Enfants	1981	Service petite enfance, Ville de Cholet Pôle Social 24 Avenue Maudet BP 32 135 49321 Cholet Cedex	Public accueilli : les habitants de Cholet Accueil Régulier de 60 places 6h30 - 22h Gestion des inscriptions par le service petite enfance de la ville qui accorde les places selon les demandes et les disponibilités. Via le CUCS, financement d'un livret d'accueil Petite enfance en plusieurs langues : anglais, allemand, russe, turc et arabe pour permettre aux familles d'origine étrangère d'utiliser également les services. Application des tarifs PSU (participation horaire 2007 : 1,60€) Prix de revient à 8,51€(année 2007) <u>Nombre d'Enfants concernés</u> : 115 enfants	CAF : pour la PSU et le CEJ Reste à charge collectivité	Prévision d'étendre la capacité de cette structure en deux structures de 40 places en AR et 12 en AO. Une de ces structures sera sur le quartier du Verger (priorité 3). Projet identifié par la CAF de la Région choletaise Service Action Sociale 02.41.71.70.32 Lynda Blanchard Lynda.blanchard@cafcholet.cnafmail.fr
24	Boulazac	Nouveau quartier crée à l'est de la commune suite à la destruction du quartier de Pey Harry	Maison de l'enfance	2009- 2010	Mairie de Boulazac 05 53 35 59 51 Mme Marie-claude Varaillas (DGS)	Construction d'une nouvelle maison de l'enfance suite à l'inadaptation aux besoins actuels des populations du territoire du CLSH et de la crèche collective municipale. Cette maison de l'enfance regroupera un CLSH, un multi-accueil (crèche-garderie), un RAM intercommunal et une halle des	FEDER, CG 24, Conseil Régional, CNAF, CAF	Projet identifié par la mission ville de la Préfecture de Dordogne Mme Raphaëlle Chauvin 05 53 02 26 31

DIV-DGAS, Garde d'enfants : identification des projets expérimentaux et innovants – 13 janvier 2009

		(opération ANRU)				sports. Flexibilité de mise en œuvre des modalités d'accueil des enfants au sein du multi-accueil pensée de manière à répondre aux besoins des mères travaillant sans horaires fixes dans la zone commerciale proche. <u>Coût du projet</u> : 4700 Ke dont : 700 Ke (études) 3700 Ke (construction du bâtiment), 300 Ke (mobilier)		
78	Chanteloup – les-Vignes	La Noé (ZUS, priorité 1 ANRU)	Association Baby-Loup	09/04/1990	12 Place du Trident BP 67 78570 Chanteloup-les-Vignes 01 39 75 01 83 babyloup3@wanadoo.fr Mme Baleato Directrice	Crèche multi-accueil sur horaires atypiques : <u>Public cible</u> : les enfants et leurs familles, principalement du quartier de la Noé <u>Actions mises en place</u> : dispositif de garde d'enfants sur horaires atypiques, en journée, la nuit, le week-end et les jours fériés. Organisation de groupes de paroles pour les parents et d'actions conviviales pendant l'année (sorties, fêtes...) Formation aux métiers de la petite enfance pour les femmes du quartier. <u>Type d'accueil</u> : crèche multi accueil (agrément du Conseil Général depuis septembre 1991) <u>Amplitude horaire</u> : accueil 24h/24, 7 jours sur 7 <u>Coût pour la famille/coût pour la structure</u> : barème de la CAF (en fonction des ressources des familles et du nombre d'enfants accueillis) <u>Nombre d'enfants/de familles concernés</u> : plus de 200 enfants par an	Préfecture des Yvelines, CAF, commune de Chanteloup-les-Vignes, Conseil Général, Délégation aux droits des femmes, CNASEA	Cette association, de part son ouverture en continu, fait partie des expériences de garde du département particulièrement innovantes et en adéquation avec les besoins des habitants, qui peuvent ainsi faire face aussi bien à des horaires décalés dans le cadre du travail qu'à une situation d'urgence (hospitalisation...). Cette structure est financée depuis de nombreuses années par les crédits de la politique de la ville et bénéficie d'une convention pluriannuelle d'objectifs depuis 2007 (30 000 € par an). Dérogation au repos hebdomadaire permise par arrêté préfectoral du 25/07/2008. Projet identifié par la Préfecture des Yvelines Mme Catherine Hénuin Sous-préfète, chargée de mission auprès de la préfète des Yvelines Catherine.henuin@yvelines.pref.gouv.fr Mission Ville 1, rue Jean Houdon 78 000 Versailles 01 39 49 78 28 Projet identifié par la CAF des Yvelines M. Philippe Carrier Responsable du partenariat et de la politique d'action sociale 01 30 64 39 05

DIV-DGAS, Garde d'enfants : identification des projets expérimentaux et innovants – 13 janvier 2009

38	Vienne	I'Isle Vienne (autre quartier prioritaire du CUCS)	Les cèdres	01/10/1987	57 Avenue Général Leclerc 38209 VIENNE Tel : 04 74 85 61 14 crechedescedres.org Pascale ESPOSITO Directrice	<u>Public cible</u> : enfants de 10 semaines à 4 ans et enfants porteurs de handicap <u>Actions mises en place</u> : Le projet pédagogique s'appuie sur le concept du docteur Emmy Pickler, à savoir la prise en charge des enfants par une équipe pluridisciplinaire (directrice infirmière puéricultrice, éducatrices de jeunes enfants, psychomotricienne, auxiliaires de puériculture, personnels vacataires : médecin et psychologue, agents techniques). De plus les parents sont largement impliqués dans la structure et ont notamment contribué à développer son site Internet. <u>Type d'accueil</u> : Multi accueil <u>Amplitude horaires</u> : 7 h à 18 h 45 <u>Coût pour la famille/ coût pour la structure</u> : En fonction du barème des participations familiales, le prix de revient de la structure est de 9,82 euros <u>Nombre d'enfants/de familles concernés</u> : 33 enfants		Projet identifié par la CAF de Vienne Mme Annick Rambot Responsable Administratif action sociale 04 74 57 37 38 annick.rambot@cafvienna.cnafmail.fr
87	Limoges	Val de l'Aurence (ZUS)	Multi-accueil municipal Joliot Curie	1972	27, rue joliot Curie 87100 Limoges Mme Viard 05 55 05 02 78	<u>Public cible</u> : enfants de 0 à 4 ans <u>Actions mises en place</u> : accueil ponctuel, régulier et périscolaire des enfants. Les enfants sont accueillis à leur domicile par des assistantes maternelles (sur horaires atypiques de 5h à 22h) et sont conduits à la crèche par ces dernières. <u>Coût pour les familles</u> : tarif cnaf <u>Coût pour la structure</u> : 8.30 euros/enfant <u>Nbre de familles concernées</u> : entre 5 et 6 familles	Ville de Limoges, CAF	Projet identifié par la CAF de Limoges Mme Muriel LAVALLEE Assistante DSL Service Action Sociale 05.55.43.40.63 muriel.lavallee@caflimoges.cnafmail.fr Projet identifié par la Préfecture 87 : M. Eric Doucet Adjoint au directeur des actions interministérielles 05 55 44 18 90 eric.doucet@haute-vienne.pref.gouv.fr
87	Limoges	Val de l'Aurence (ZUS)	Multi-accueil municipal Dufour	1956	1 bd Beaublanc 87 100 Limoges 05 55 34 54 30 Mme Daguet	<u>Public cible</u> : enfants de 0 à 4 ans <u>Actions mises en place</u> : accueil ponctuel, régulier et périscolaire des enfants. Les enfants sont accueillis à leur domicile par des assistantes		Projet identifié par la Préfecture 87 : M. Eric Doucet Adjoint au directeur des actions interministérielles 05 55 44 18 90

DIV-DGAS, Garde d'enfants : identification des projets expérimentaux et innovants – 13 janvier 2009

						maternelles (sur horaires atypiques de 5h à 22h) et sont conduits à la crèche par ces dernières. <u>Coût pour les familles</u> : tarif cnaf <u>Coût pour la structure</u> : 8.94 euros/enfant <u>Nbre de familles concernées</u> :2 familles		eric.doucet@haute-vienne.pref.gouv.fr
02	Saint-quentin	Neuville (ZUS)	centre social Neuville	1988	6 avenue Pierre Choquart - 02100 St-Quentin 03 23 08 99 99 centre.social.neuville@wanado.fr Mme Odile Plouseau	<u>Public cible</u> : enfants des parents participant aux ateliers famille du centre social. <u>Actions mises en place</u> : garde des enfants pendant que les parents sont en ateliers. <u>Type d'accueil</u> : accueil occasionnel de jeunes enfants (saisonnier) <u>Amplitude horaire</u> : 6h/ semaine <u>Coût pour la famille/ coût pour la structure</u> : en cours d'élaboration <u>Nombre d'enfants/de familles concernés</u> : 14 familles du quartier	CUCS : ETAT, Ville; CAF quote part de subvention de fonctionnement et Prestation de service. Pas de mobilisation de la PSU du fait de la non-application des barèmes nationaux	Ce projet est en cours de finalisation. Projet identifié par la CAF de St Quentin Mme Sandra LESPRIT Conseillère technique en action sociale 03.23.65.40.67 sandra.lesprit@cafst-quentin.cnafmail.fr
61	Communauté d'Agglomération du Pays de Flers	Territoire de la communauté d'agglomérations (ZUS Saint Michel, Saint Sauveur, Pont-Féron)	Structure d'accueil collectif petite enfance de type multi-accueil	En préfiguration Ouverture prévue en 2010		La Communauté d'Agglomération du Pays de Flers mène actuellement une étude en vue de la création d'une structure d'accueil collectif petite enfance de type multi-accueil. Cette structure proposerait un accueil sur une amplitude horaire large 5h-22h, permettant de répondre à des demandes en horaires décalés et des accueils d'urgence.		Projet identifié par la Préfecture de l'Orne : Mme Nadia NACHAT Préfecture de l'Orne Mission de Coordination et d'Appui au Pilotage Interministériel Tél : 02.33.80.60.81 Fax : 02.33.80.60.85 nadia.nachat@orne.pref.gouv.fr
95	Vauréal	Toupets (autre quartier prioritaire du CUCS de Cergy)	Multi-accueil Les Lapinoux	2002	36 mail Mendès France 95 036 Vauréal Mme Delphine Regard 01 34 24 71 73	Multi-accueil adapté aux horaires atypiques des familles travaillant en horaires décalés. Accueil de 10 enfants âgés de 3 mois à 3 ans. Souplesse dans l'accueil d'urgence. Mise en place de formations assistantes maternelles et CNFTC 4 fois par an.	CAF, CG95	Projet financé dans le cadre de l'appel à projets sur les modes de garde innovants lancé par la DIV et le SDEFE en 2001.

DIV-DGAS, Garde d'enfants : identification des projets expérimentaux et innovants – 13 janvier 2009

69	Vénissieux	Les Minguettes (ZUS + ZFU, priorité 1 ANRU)	Association Arc-en-Ciel	1987	17 av. de la division Leclerc 69 200 Vénissieux 04 78 67 79 33 Mme Samia Zemmit Samia.zemmit@aliceadsl.fr	Crèche et halte-garderie associative parentale, accueil sur horaires atypiques. Accueil des jeunes enfants 5 jours par semaine, les parents s'occupent de la gestion financière et administrative de la crèche. Le conseil d'administration, composé uniquement de parents, organise la vie au sein de l'établissement. La structure s'appuie sur une souplesse d'accueil à différents niveaux : pas de listes d'attente, pas de contrats. Elle propose également des actions de soutien et d'orientation des familles vers d'autres modes de garde. La crèche est située au rez-de-chaussée d'un immeuble du quartier Armstrong (logement OPAC adapté aux normes d'accueil des jeunes enfants). 143 enfants ont été accueillis en 2007 (capacité d'accueil de 15 enfants/jour). Coût pour les familles : en fonction des revenus (de 0.11 euros/h à 1.88 euros/h)	Conseil Général 69, CAF, ville de Vénissieux.	Projet financé dans le cadre de l'appel à projets sur les modes de garde innovants lancé par la DIV et le SDEFE en 2001. Association membre du réseau ACEPP. Contact : Mme Emmanuelle Murcier 01 44 73 85 29
60	Beauvais	St Jean (ZUS, priorité 1 ANRU)	Multi-accueil parental Kolobane	1992	11, rue Charles Fauqueux 60 000 Beauvais	Multi-accueil parental adapté aux horaires atypiques. Plusieurs types d'accueil sont proposés : - <u>Crèche-Halte-garderie avec des places d'accueil d'urgence</u> : les enfants sont accueillis pour une durée d'1 mois renouvelable deux fois en journée complète sur des places de halte-garderie avant de trouver une place définitive au sein de la structure ou une autre solution de garde. - <u>Passerelle avec les deux écoles du quartier</u> : de novembre à juin pour les enfants devant être scolarisés à la rentrée suivante. Les enfants participent une fois par semaine aux activités de la classe. - <u>Accueil périscolaire</u> : accueil et accompagnement des enfants à l'école	CAF, ville, CG69	Projet identifié par l'ACEPP dont la structure est membre. Contact : Mme Emmanuelle Murcier 01 44 73 85 29

DIV-DGAS, Garde d'enfants : identification des projets expérimentaux et innovants – 13 janvier 2009

						le matin, accueil pour le temps du repas et après la journée scolaire en fonction des besoins des parents. Structure gérée par une association de parents utilisateurs du lieu d'accueil.		
95	Argenteuil	Tous quartiers de la commune	Crèche Les Lucioles 7 rue de l'Abbé Fleury 95 100 Argenteuil 01 30 76 61 05	Janvier 2007	Association IPEC 71 rue Louise Michel 78 500 Sartrouville 01 39 13 23 61 iepc.sartrouville@wanadoo.fr Mme Mara Maudet Directrice générale	Multi-accueil collectif offrant 25 places aux enfants âgés de 10 semaines à 4 ans dont les familles rencontrent des difficultés d'insertion faute de place dans les autres modes de garde. Un accompagnement vers l'emploi est proposé aux familles au sein du chantier d'insertion « formation au métier d'aide à domicile » mis en place au sein de la crèche. <u>Ouverture</u> : de 7h00 à 21h00 du lundi au vendredi avec objectif d'ouverture le samedi. <u>Coût familles</u> : barème CAF.	Etat, Conseil Régional, Conseil Général 95, CAF 95, Ville d'Argenteuil, FSE.	Projet de développement d'une crèche similaire sur Bezons (95). Structure très positive en particulier au regard des possibilités offertes aux familles en matière de retour à l'emploi/ Projet identifié par la Préfecture 95 : Mme Françoise Briau Francoise.briau@val-doise.pref.gouv.fr
83	Toulon	La Beaucaire (autre quartier prioritaire du CUCS, extension ZUS)	Association AMI	Février 2005	71 avenue Vauban BP 5005 83091 Toulon 04 94 22 48 44 mami.83@free.fr Mme Jacquemin	<u>Multi-accueil collectif au sein d'une structure d'insertion</u> : 65% des places sont réservées en priorité aux parents Rmistes, demandeurs d'emploi, en démarche d'insertion, d'emploi, de formation. <u>Actions mises en place</u> : 1/ Plate-forme d'insertion avec formation petite enfance débouchant sur une réservation de 50% des postes dans la structure ; 2/ actions intergénérationnelles, 3/ 65% des places réservées au public cible. <u>Amplitude horaire</u> : 11 heures/jour Coût pour la famille/ pour la structure : barèmes CNAF PSU/ 30175 euros <u>Nbre d'enfants/ de familles concernés</u> : 94 enfants et 87 familles en 2007.		65% des places d'accueil sont réservées aux parents allocataires du Rmi et/ou demandeurs d'emploi pour faciliter leurs démarches d'insertion socioprofessionnelle. Constitution d'une plate-forme d'insertion aux finalités diplômantes dans le secteur de la Petite Enfance, en direction des allocataires du Rmi et/ou demandeurs d'emploi, en leur réservant 50% des postes salariés dans l'association. Projet identifié par la CAF de Toulon : Mme Carole Specht carole.specht@caftoulon.cnafmail.fr Projet identifié par la Préfecture 83 : Mme Anne Barbré Bureau de la Politique de la ville et de la

DIV-DGAS, Garde d'enfants : identification des projets expérimentaux et innovants – 13 janvier 2009

								solidarité 04 94 18 83 30 anne.barbre@var.pref.gouv.fr
13	Marseille	Monet/corot (CUCS)	Multi-accueil collectif Maison de Nany	1957	ASPROCEP 189 avenue Corot 13014 Marseille 04 91 11 61 81 asprocep@numericable.fr	<u>Public :</u> familles en situation très précaire et notamment familles monoparentales, familles dont l'enfant est porteur de handicaps ou de maladies chroniques empêchant son accueil dans les multi-accueils classiques <u>Coût pour la famille/ pour la structure :</u> barèmes CNAF PSU <u>Nbre d'enfants/ de familles concernés :</u> 10 enfants	CAF	Projet identifié par la CAF de Marseille : Mme Céline Argenti Sous Directeur du Service aux Partenaires Caisse d'Allocations Familiales des Bouches du Rhône 04.96.16.56.08 celine.argenti-dubourget@cafarseille.cnafmail.fr

Haltes-garderies sur horaires atypiques

78	Trappes	Quartiers du CUCS	Halte-garderie itinérante		Eveyne.changivy@mairie-trappes.fr Contact : Mme Florence Heskia	Halte-garderie itinérante accueillant les enfants de femmes inscrites dans des parcours d'alphabétisation	Ville de Trappes	Structure connue de la CAF des Yvelines mais non financée par cette dernière. Projet identifié par la CAF des Yvelines M. Philippe Carrier Responsable du partenariat et de la politique d'action sociale 01 30 64 39 05
78	Mantes-la-Jolie	Val Fourré (ZUS + ZFU, priorité 1 ANRU)	Halte-Garderie avec places d'insertion	2003	Mairie de Mantès la Jolie Mme Masseau Coordinatrice Petite Enfance	Accueil des enfants de femmes en parcours d'insertion socioprofessionnelle (5 places leurs sont réservées au sein de la Halte-garderie). Application du barème préconisé par la CNAF.	Ville de Mantès-la-Jolie, CG78, CAF	Intégration de cet équipement au sein du CEJ signé par la ville. Projet identifié par la CAF des Yvelines M. Philippe Carrier Responsable du partenariat et de la politique d'action sociale 01 30 64 39 05
65	Tarbes	Laubadère (ZUS, priorité 1 ANRU)	Association « En sortant de l'école »	Janvier 2001	21 cité Laubadère 65 000 Tarbes Mme Françoise Ibos Présidente 05 62 36 47 33	Halte-garderie/ Accueil de loisirs/ Accueil périscolaire : <u>Public cible</u> : femmes en situation d'insertion sociale et professionnelle Actions mises en place : projet social reposant sur l'accueil de la diversité et de la mixité. Attention particulière portée à l'accueil d'enfants de familles en difficulté et au soutien à la fonction parentale. Mise en place d'un service de transport Halte-Garderie/ Ecole. <u>Type d'accueil</u> : de 6h à 21h pour les enfants de plus de 2 ans regroupant : une halte-garderie, un CLSH maternel, un accueil périscolaire. <u>Amplitude horaire</u> : halte-garderie de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30, accueil de loisirs de 7h30 à 18h30, accueil périscolaire de 6h à 21h00 avec accompagnement des enfants à l'école. <u>Coût pour la famille/ la structure</u> : en fonction des ressources (participation familiale moyenne en 2007 : 0.50	Structures d'insertion, structures spécialisées sociales et éducatives, écoles et accueils de loisirs, DDASS, CAF, GIP CUCS (CG65, communauté d'agglos du Grand Tarbes, Acsé) Ville de Tarbes	Inscription de l'action dans un partenariat très large. Structure très largement connue par les partenaires sociaux et institutionnels répondant aux besoins et attentes de la population du quartier (objectif de retour à l'emploi des mères et « temps des loisirs » des familles) L'association envisage l'augmentation de ses capacités d'accueil, l'élargissement de ses horaires atypiques aux enfants de moins de 2 ans et le renforcement de la place des parents dans la structure. Projet identifié par la CAF de Tarbes : Mme Cathy CASAUX-GLAIRE Conseillère technique 05.62.44.93.74 action-sociale.tarbes@caf.fr Projet identifié par la Préfecture 65 : Mme Carine Hécart

DIV-DGAS, Garde d'enfants : identification des projets expérimentaux et innovants – 13 janvier 2009

						euros/h).		Carine.helart@hautes-pyrenees.pref.gouv.fr
55	Verdun	Les Planchettes (ZUS)	CSC Les Planchettes	01/09/2008	17 bis rue André Malraux 55100 Verdun 03 29 84 35 66 centresocialplanchettes@yahoo.fr Beatrice Cornelise	<u>Projet Petite Enfance :</u> <u>Public cible :</u> enfants des familles majoritairement issues du quartier Les Planchettes, âgés de 2 mois à 4 ans <u>Actions mises en place :</u> renforcement de l'offre de garde <u>Type d'accueil :</u> halte-garderie avec allongement des horaires pour répondre aux horaires atypiques. <u>Amplitude horaire :</u> 8h-18h <u>Coût total du projet :</u> 73 630 euros <u>Nbre d'enfants/familles concernées :</u> 34 enfants	CUCS de Verdun, DDASS, CAF, Conseil Général	Projet identifié par la Préfecture de la Meuse M. François Marquot Francois.marquot@meuse.pref.gouv.fr
14	Caen et Hérouville St Clair	Caen : Calvaire St Pierre, La Pierre Heuzé, Le Chemin Vert, La Guérinière, La Grâce de Dieu Hérouville : Les belles portes	Haltes-garderies CAF		CAF 8 avenue du 6 juin 14 000 Caen Service action sociale	Des places d'urgence sont réservées dans les Haltes-garderies de la CAF, notamment pour les bénéficiaires du PLIE du pays de Caen. Horaires classiques d'ouverture. Tarifs CAF.		Une réflexion est actuellement menée par tous les acteurs de la Politique de la ville du Calvados sur la garde d'enfant comme frein à l'emploi des femmes. Projet identifié par la Préfecture 14 Mme Françoise Mortelette Francoise.mortelette@calvados.pref.gouv.fr
49	Angers	Verneau (ZUS , priorité 1 ANRU)	Halte-garderie la farandole	2001	Association petite enfance 01 41 72 00 10 asso-petiteenfance-angers@wanadoo.fr	<u>Public cible :</u> familles monoparentales, gens du voyages résidant dans la ZUS, enfants de 2 mois à 3 ans (20 places) <u>Actions mises en place :</u> Accueil occasionnel et lieu passerelle dans le quartiers (notamment les campements de gens du voyage) <u>Type d'accueil :</u> halte-garderie avec amplitude hebdomadaire de 29h00s <u>Coût par famille :</u> 0.32 euros/heure/enfant <u>Coût pour la structure :</u> 9.97 euros/heure/enfant <u>Nbre enfants/familles concernés :</u> 139 familles en 2007	CAF Ville d'Angers	Projet identifié par la CAF d'Angers : Mme Marie-dominique Lambert Chargée de mission marie-dominique.lambert@cafangers.cnafmail.fr
77	Chelles	Grande Prairie	Halte-jeux les lutins	1998	1, rue Jonas Chelles	Mise en place d'un mode de garde à temps partiel afin de répondre aux	CAF, centre social, Ville de	Une réflexion est en cours pour l'ouverture d'un RAM en 2009 avec une

DIV-DGAS, Garde d'enfants : identification des projets expérimentaux et innovants – 13 janvier 2009

		(ZUS)			01 64 26 12 22 M. Zerbib Directeur service enfance de Chelles	besoins des familles et permettre aux familles en parcours d'alphabétisation de suivre les activités du centre social ; accueil d'une action parents/enfants. 35h00s par semaine (du lundi au vendredi) <u>Coût familles</u> : barème PSU	Chelles, Politique de la ville	action spécifique pour les assistantes maternelles résidant en ZUS. Projet identifié par la CAF de Melun : Mme Gaëlle Choquer-Marchand Directrice Adjointe Prestations Familiales Action Sociale 01.64.83.75.43 gaelle.choquer- marchand@cafmelun.cnafmail.fr
--	--	-------	--	--	---	--	--------------------------------	--

DIV-DGAS, Garde d'enfants : identification des projets expérimentaux et innovants – 13 janvier 2009

Micro-crèches

57	Metz	Bellecroix (ZUS)	Micro-crèche de nuit	1 ^{er} semestre 2009	CCAS de Metz Mme Nelly Guinard, directrice de la famille et la petite enfance 03 87 75 92 92	Accueil d'enfants sont les parents résident dans le quartier de Bellecroix et justifient d'un emploi à horaires atypiques de nuit. <u>Amplitude horaire</u> : accueil de nuit <u>Nbre d'enfants concernés</u> : 9 enfants	Conseil Régional, Conseil Général, CAF, Fonds Européens, Fondation de France	Projet en préfiguration qui verra le jour au 1 ^{er} semestre 2009 Projet identifié par la Préfecture de Moselle M. Gilles Barbier gilles.barbier@moselle.pref.gouv.fr
34	Montpellier	Paillade (ZUS, priorité 1 ANRU)	Micro crèche centre social CAF La Paillade	06/11/2008	Association languedocienne pour la Jeunesse - 2256 route de Mende - 34090 Montpellier - 04 67 63 44 41 schamvoux@alpj.org M. Sylvie Chamvoux Sylvie.chamvoux@alpj.org	Accueil innovant dans un quartier "sensible" d'enfants de 3 mois à 4 ans : <u>Public cible</u> : mères isolées engagées dans un parcours d'insertion. <u>Actions mises en place</u> : accueil des enfants pendant que les mères suivent leurs parcours d'insertion (2 demi- journées par semaine) <u>Type d'accueil</u> : micro crèche installée dans les locaux du centre social de la CAF <u>Amplitude horaire</u> : de 8h45/12h45 et 13h45/16h45 <u>Coût pour la famille/ coût pour la structure</u> : grille Cnaf pour la famille (fonction des ressources). coût horaire d'environ 0.31€ de l'heure/enfant pour les bénéficiaires de minima sociaux. <u>Nombre d'enfants/de familles concernés</u> : 9 enfants maximum accueillis au même moment, mais près de 30 enfants concernés pour autant de familles. Les associations qui accueillent ces mères pour un parcours d'insertion planifient leurs interventions afin d'utiliser au mieux le mode d'accueil des enfants.	Budget annuel de l'ordre de 55 000€ Le financement: pour la CAF prestation de service versée au gestionnaire + inscription de l'action dans le volet enfance du CEJ de Montpellier et versement à la Mairie de la prestation de service enfance +subvention complémentaire de fonctionnement sur fonds propres. Pour la Mairie, subvention de fonctionnement inscrite dans le CEJ	Le lieu d'accueil est situé dans les locaux de l'accueil de loisirs maternels du centre social CAF, ce qui permet aux familles d'être dans un environnement social multiservices et multi-rencontres. Projet identifié par la CAF de Montpellier : M. Rodolphe Damour rodolphe.damour@cafmontpellier.cnafmail.fr Projet identifié par la Préfecture 34 : Mme Brigitte Traverso Chef du bureau politique de la ville 04.67.61.84.25 brigitte.traverso@herault.pref.gouv.fr
83	Toulon	L'Escaillon (autre quartier prioritaire du CUCS)	Association CEDIS	Janvier 2009	21 rue Peiresc BP 5132 Toulon Cedex 04 94 91 45 40	<u>Public cible</u> : tout public mais une attention particulière est portée aux publics sans emplois, sans qualifications, isolés, en rupture sociale,		Projet en préfiguration qui verra le jour en janvier 2009. Projet identifié par la CAF de Toulon :

DIV-DGAS, Garde d'enfants : identification des projets expérimentaux et innovants – 13 janvier 2009

					cedis@cedis.fr	<p>en situation d'urgence. <u>Actions mises en place</u> : horaires atypiques, garde de nuit. <u>Amplitude horaire</u> : 24h/24h <u>Coût pour la famille/ coût pour la structure</u> : barèmes CNAF PSU/ montant non connu à ce jour <u>Nbre d'enfants/ de familles concernés</u> : 9 places</p>		Mme Carole Specht carole.specht@caftoulon.cnafmail.fr
67	Strasbourg	Centre ville	Micro-crèche	En préfiguration Ouverture envisagée en 2009	M. BUISSON, Association l'Etage (avec Foyer Home Protestant) 03.88.35.70.76	<p><u>Public cible</u> : mères bénéficiaires de minima sociaux <u>Projet d'action</u> : micro-crèche <u>Type d'accueil</u> : accueil familial Amplitude horaire : encore à étudier <u>Coût pour la famille</u> : barème CNAF accueil collectif (tenant compte des facultés contributives et de la taille de la famille) <u>Coût pour la structure</u> : encore à prévoir Nombre d'enfants : 9 <u>Nombre de familles concernés</u> : env. 10 familles</p>		<p>a réponse aux besoins de ces publics réside dans des structures souples (de type micro-crèche) et des services d'accueils adaptés.</p> <p>Projet identifié par la CAF du Bas Rhin M. Frédéric Egele Responsable du Pôle Expertise 03 88 37 68 93 frederic.egele@cafstrasbourg.cnafmail.fr</p>
53	Laval	St Nicolas/ Kellermann (ZUS)	Micro-crèche aid' à Dom	09/09/2008	89 bd Brune 53 000 Laval 02 43 56 08 63 mc.degand@wanadoo.fr Sandrine Alléard (resp. de l'équipement), MC Degand (directrice de l'association Aid' à Dom)	<p><u>Public cible</u> : parents travaillant en horaires atypiques, notamment les femmes. Accueil d'enfants âgés de 2 mois à 6 ans. <u>Actions mises en place</u> : création d'une micro-crèche offrant un service répondant aux contraintes horaires des entreprises. <u>Type d'accueil</u> : accueil régulier (crèche), ponctuel (Halte-garderie) et d'urgence. <u>Amplitude horaire</u> : 7h30 à 22h30 du lundi au samedi. Possibilité de garde au domicile des familles après 19h00. <u>Coût pour la famille</u> : 5.01 euros/heure (après l'aide de la CAF dans le cadre de la PAJE, reste à payer pour les familles 0.75 euros/heure pour la 1^{ère} tranche de revenus). <u>Coût pour la structure</u> : budget de</p>	<p>Financement par l'entreprise TPH service Télécom (salariés prioritaires pour l'accueil) La communauté d'agglomérations de Laval et le Conseil Général 53 réservent également certaines places pour leurs salariés.</p> <p>CAF de Mayenne, association Aid' à Dom, Préfecture, ville de Laval</p>	<p>CAF non associée à l'action. Information liée aux articles de presse parus sur le projet.</p> <p>Projet identifié par la CAF d'Alençon M. Omar Zeniter Responsable d'action sociale Omar.zeniter@cafalencon.cnafmail.fr</p> <p>Mise en place d'un COPIL partenarial composé des partenaires pré-cités qui se réunit tous les 2 mois. 2 structures complémentaires gérées par la même association sont en cours d'élaboration dans les autres quartiers CUCS de la communauté d'agglomérations. De nouvelles entreprises ont contacté la</p>

DIV-DGAS, Garde d'enfants : identification des projets expérimentaux et innovants – 13 janvier 2009

						<p>fonctionnement annuel de 160 000 euros équilibré à 90% par les participations familiales. Le reste du financement provient des réservations de places par les institutions et des financements des entreprises.</p> <p>Nbre d'enfants/familles concernés : 9 enfants accueillis en simultané, potentialité d'accueil de 16 enfants /jour.</p>		<p>CAF de Mayenne pour des besoins en modes de garde.</p> <p>Présence d'un dossier de presse détaillé sur le projet.</p> <p>Projet identifié par la CAF de Laval M. Benoît Amarger, responsable du département d'action sociale Benoit.amarger@caflaval.cnafmail.fr</p>
97122	Baie-Mahault (Guadeloupe)	Belcourt (CUCS Aggl. Pointoise)	La garderie créole	en cours de création	Mme Jasaron	micro-crèche	<p>La CAF est l'unique financeur dans le cadre du fonctionnement. En effet, les collectivités territoriales ne participent pas régulièrement au financement des structures (fonctionnement et investissement).</p>	<p>Cette structure avait un agrément pour l'accueil de 30 enfants. Toutefois, elle a souhaité se transformer en micro-crèche. Le financement est réalisé par la PAJE</p> <p>Projet identifié par la CAF de Guadeloupe Mme Maryline EDWIGE Conseiller Technique maryline.edwige@cafguadeloupe.cnafmail.fr</p>
97122	Baie-Mahault (Guadeloupe)	Destrellan (CUCS Aggl. Pointoise)	micro-crèche "Polichinelle"	2008	5, lotissement l'Ajoupa / 97122 Baie-Mahault. 0690565695 Mme Hue	<p>Micro-crèche : accueil d'enfants âgés de 0 à 4 ans.</p> <p>Ouverture de 7h00 à 18h00 du lundi au vendredi.</p> <p>Le total du budget de fonctionnement est de 97 650€réparti entre la prestation de la CAF et la participation familiale.</p>	<p>La CAF est l'unique financeur dans le cadre du fonctionnement. En effet, les collectivités territoriales ne participent pas régulièrement au financement des structures (fonctionnement et investissement).</p>	<p>Nouvelle structure sur le secteur, financement par le biais de la PAJE.</p> <p>Projet identifié par la CAF de Guadeloupe Mme Maryline EDWIGE Conseiller Technique maryline.edwige@cafguadeloupe.cnafmail.fr</p>

Crèches familiales, accueil familial

57	Metz	Borny (ZUS, priorité 1 ANRU) Bellecroix (ZUS)	Service d'accueil familial	2009	Le Bon Pasteur 10 rue du Bon Pasteur 57 070 Metz CCAS de Metz Mme Nelly Guinard, directrice de la famille et la petite enfance 03 87 75 92 92	Ouverture de 10 places supplémentaires de nuit au sein de l'accueil familial, afin de favoriser l'insertion et l'employabilité de familles travaillant en horaires atypiques de nuit et rencontrant des difficultés de garde de leurs enfants sur ces plages horaires.	Conseil Régional, Conseil Général, CAF, Fonds européens, Fondation de France	Projet en préfiguration qui verra le jour en 2009 Projet identifié par la Préfecture de Moselle M. Gilles Barbier gilles.barbier@moselle.pref.gouv.fr
69	Vénissieux	Tous quartiers	Crèche familiale		Alain Ballesta Coordinateur Enfance 04 72 21 45 10	Adaptation des services de la crèche familiale afin de favoriser l'accueil des enfants dont les parents subissent fortement les contraintes liées à leur activité professionnelle (contrats de courte durée, horaires décalés, horaires flexibles...)		Projet identifié par la CAF de Lyon Anne-Claire Casté Adjointe du directeur de l'action sociale 04 72 36 26 70 Anne-claire.caste@caflyon.cnafmail.fr
93	Bobigny	Libération/ Gabriel Péri (CUCS)	Crèche familiale l'Île aux enfants	Avril 2006	10 rue Perron 93 000 Bobigny 01 44 52 11 90 spirrovani@asmae.fr Mme Sabine Pirrovani	La crèche familiale a pour objectif d'accueillir les enfants de femmes inscrites dans des parcours d'insertion professionnelle et rencontrant des difficultés de garde. Un accueil d'urgence de 7 places est mis en place (femmes orientées par structures locales et ville de Bobigny) <u>Accueil sur horaires atypiques</u> : avant 7h00 le matin, au-delà de 20h00, la nuit, les week-ends et jours fériés. <u>Participations familiales</u> : 8000 euros. <u>Charges de la structure</u> : 437 115 euros. Capacité d'accueil de 25 enfants.	CAF, CEJ, FA-CEJ, Conseil Général 93, Ville de Bobigny	Cette structure offre un accueil nécessaire et adapté pour les familles fragilisées, conforme à la politique de la branche famille en faveur de la petite enfance d'une part, et de l'insertion d'autre part. Projet identifié par la CAF de Rosny : Mme Ghislaine Houdier Ghislaine.houdier@cafrosny.cnafmail.fr
59	Dunkerque	Tous quartiers dont les quartiers CUCS	Crèche familiale des Glacis		1 rue du Jaguar 59 140 Dunkerque	Embauche d'assistantes maternelles acceptant d'intervenir sur des plages horaires répondant aux besoins des familles travaillant à horaires atypiques (donnée inscrite dans leur contrat de travail). Accueil supplémentaire mis en place la nuit, le samedi et tôt le matin.	CAF et ville de Dunkerque	Le nombre d'enfants gardés dans ce cadre reste marginal car les familles font le plus souvent appel à l'entraide familiale ou modifient les horaires de travail entre conjoints. Une action spécifique est développée par la CAF de dunkerque pour les

DIV-DGAS, Garde d'enfants : identification des projets expérimentaux et innovants – 13 janvier 2009

						Coût pour la famille : barème national PSU		publics bénéficiaires de l'API : accompagnement par des travailleurs sociaux et des conseillères en ESF dans la nouvelle organisation familiale générée par les situations d'emploi (recherche des modes de garde les plus adaptés...) – démarrage du projet en octobre 2008. Projets identifiés par la CAF de Dunkerque Mme Martine Fillion, responsable du service « Politiques d'action sociale » 03 28 58 59 09 Martine.fillion@cafdunkerque.cnafmail.fr
69	Vénissieux	Tous quartiers	Crèche familiale		Alain Ballesta Coordinateur Enfance 04 72 21 45 10	Adaptation des services de la crèche familiale afin de favoriser l'accueil des enfants dont les parents subissent fortement les contraintes liées à leur activité professionnelle (contrats de courte durée, horaires décalés, horaires flexibles...)		Projet identifié par la CAF de Lyon Anne-Claire Casté Adjointe du directeur de l'action sociale 04 72 36 26 70 Anne-claire.caste@caflyon.cnafmail.fr
66	Perpignan	Quartier du centre ville	EAJE Jordi Barre	2008	PAIPE (point d'accueil et d'information Petite Enfance) 10 rue du Castiller 66 931 Perpignan 04 68 66 33 08 petiteenfance@perpignan.com Anne-Marie Beaufort, coordinatrice Petite enfance 04 68 66 33 08 Véronique Le Goff Conseillère	<u>Public cible</u> : femmes résidant dans le quartier St Mathieu <u>Actions mises en place</u> : accompagnement et intégration des familles vulnérables par la mise en place d'un personnel supplémentaire (1 ETP) <u>Type d'accueil</u> : EAJE (accueil temporaire et permanent) <u>Amplitude horaire</u> : 225jx11h = 2475 heures <u>Coût pour la famille/ la structure</u> : application PSU pour les familles ; pour la structure : 25 000 euros <u>Nombre d'enfants/familles concernés</u> : environ 90 enfants inscrits en 2008 pour 40 000 heures	Commune de Perpignan : service de la Petite Enfance, CAF	Action bénéficiant d'une aide dans le cadre du FACEJ en 2008. Projet identifié par la Préfecture 66, Bureau du logement et de la cohésion sociale Mme Nicole Ausina 04 68 51 67 60 Nicole.ausina@pyrenees-orientales.pref.gouv.fr

DIV-DGAS, Garde d'enfants : identification des projets expérimentaux et innovants – 13 janvier 2009

					technique territoriale CAF des PO 04 68 08 14 73			
66	Perpignan	Quartier du Moyen Vernet (ZUS, ZFU, priorité 1 ANRU)	EAJE Les Mésanges	2005	PAIPE (point d'accueil et d'information Petite Enfance) 10 rue du Castiller 66 931 Perpignan 04 68 66 33 08 petiteenfance@perpignan.com Anne-Marie Beaufort, coordinatrice Petite enfance à la ville de Perpignan 04 68 66 33 08 Véronique Le Goff Conseillère technique territoriale CAF des PO 04 68 08 14 73	<u>Public cible</u> : femmes résidant dans le quartier du Vernet <u>Actions mises en place</u> : accompagnement et intégration des familles vulnérables par la mise en place d'un personnel supplémentaire (1 ETP) <u>Type d'accueil</u> : EAJE (accueil temporaire et permanent) <u>Amplitude horaire</u> : 226jx11h = 2486 heures <u>Coût pour la famille/ la structure</u> : application PSU pour les familles ; pour la structure : 35 000 euros <u>Nombre d'enfants/familles concernés</u> : 40 enfants inscrits en 2008 pour 27 028 heures payées	Commune de Perpignan : service de la Petite Enfance, CAF	Petit équipement de proximité qui nécessiterait d'avoir un personnel supplémentaire afin de faciliter les liens avec la population et favoriser le travail en partenariat et le suivi des projets de territoire. Action bénéficiant d'une aide dans le cadre du FACEJ en 2008. Projet identifié par la Préfecture 66, Bureau du logement et de la cohésion sociale Mme Nicole Ausina 04 68 51 67 60 Nicole.ausina@pyrenees-orientales.pref.gouv.fr
66	Perpignan	Quartier du Bas Vernet (ZUS, ZFU, priorité 1 ANRU)	PAPE (point d'accueil Parents Enfants) couplé avec une halte-garderie	2004	PAIPE (point d'accueil et d'information Petite Enfance) 10 rue du Castiller 66 931 Perpignan 04 68 66 33 08 petiteenfance@perpignan.com Anne-Marie Beaufort,	<u>Public cible</u> : femmes résidant dans le quartier du Bas Venet souhaitant réaliser des démarches d'insertion sociale et professionnelle. Accompagnement des jeunes mères lors de la séparation d'avec leur enfant. <u>Actions mises en place</u> : accueil ponctuel dans le cadre de la Halte-garderie de 12 places couplée avec un PAPE. <u>Type d'accueil</u> : en fonction des besoins des familles, contrats avec des petits volumes horaires.	Commune de Perpignan : services des centres sociaux et de la Petite Enfance, PMI, Office HLM, CAF	Une partie de l'équipe (EJE, psychologue vacataire, CAP PE) se trouve sur les 2 structures (HG, PAPE) pour faciliter le lien naturel entre ces deux équipements. Projet identifié par la Préfecture 66, Bureau du logement et de la cohésion sociale Mme Nicole Ausina 04 68 51 67 60 Nicole.ausina@pyrenees-orientales.pref.gouv.fr

DIV-DGAS, Garde d'enfants : identification des projets expérimentaux et innovants – 13 janvier 2009

					<p>coordinatrice Petite enfance à la ville de Perpignan 04 68 66 33 08 Véronique Le Goff Conseillère technique territoriale CAF des PO 04 68 08 14 73</p>	<p><u>Amplitude d'ouverture</u> : définie en fonction des réalités du quartier et des besoins des familles (735 heures annuelles sur 3 ½ journées de 13h45 à 17h15 + 1 journée complète de 9h à 17h15) <u>Coût pour la famille/ pour la structure</u> : Application PSU pour les familles ; 39 300 euros pour la Halte-garderie et 31 500 euros pour le PAPE <u>Nbre d'enfants/familles concernés</u> : 35 enfants inscrits en 2007 ; 6780 heures payées en garderie.</p>		
95	Soisy-sous-Montmorency	Tous quartiers	Crèche familiale 10 rue des écoles Soisy-sous-Montmorency 01 34 12 68 64	Septembre 1994	<p>SIEREIG (syndicat intercommunal d'études et de réalisation d'intérêt général de la vallée de Montmorency) M. Stréhaiano Maire</p>	<p>Crèche familiale proposant un accueil (60 places) au domicile d'assistantes maternelles pour des enfants âgés de 10 semaines à 6 ans. Accueil 7js/7, y compris la nuit.</p>	CAF, Conseil Général 95, SIEREIG	<p>Projet identifié par la Préfecture 95 : Mme Françoise Briau Francoise.briau@val-doise.pref.gouv.fr</p>

Assistantes maternelles

91	Grigny	La Grande Borne (ZUS + ZFU, priorité 1 ANRU)	CAF de l'Essonne	2007	2 impasse du Télégraphe Evry Cedex Mme Bœuf 06 18 88 40 73 Mme De Visme 06 18 88 25 16	<p><u>Public cible</u> : familles vulnérables et en particulier familles monoparentales bénéficiaires de l'API résidant dans le quartier de La Grande Borne.</p> <p><u>Actions mises en place</u> : proposition et accompagnement des assistantes maternelles sans activité dans l'adaptation de leur offre d'accueil aux demandes de garde en horaires atypiques.</p> <p><u>Type d'accueil</u> : de courte durée, avant 7h et après 19h00, les week-ends et jours fériés.</p> <p><u>Coût pour la famille/ pour la structure</u> : le coût de l'assistante maternelle reste identique à une demande de garde traditionnelle pour les parents. Des indemnités forfaitaires portant sur les frais majorés liés aux horaires décalés sont versées aux familles par la CAF sous forme d'une aide financière individualisée. Trois forfaits trimestriels sont possibles : « précarité », « horaires décalés », « pénibilité ».</p> <p>Les assistantes maternelles perçoivent le versement direct de la prestation complément mode de garde.</p> <p><u>Nbre d'enfants concernés</u> : 10 enfants depuis 2007.</p>	CAF, Conseil Régional, Conseil Général, RAM de la maison de la Petite Enfance de Grigny, PMI.	<p>Depuis 2007, 7 assistantes maternelles ont proposé des modes de garde à horaires atypiques à 10 familles dont 7 monoparentales. Les familles concernées ont ainsi pu conserver leur emploi, accéder à une activité professionnelle et/ou une formation. 5 familles sont sorties du dispositif API.</p> <p>Projet identifié par la CAF d'Evry : M. Bègue Directeur de l'action sociale Contact : Mme Anne Landrein Secrétaire de direction anne.landrein@cafevry.cnafmail.fr</p>
66	Perpignan	Quartier du centre ville	Petite Maison	Septembre 2008	Pôle PMI/ Accueil collectif, Brigitte Baranoff, responsable du service PMI 04 68 85 87 25 Brigitte.baranoff@cg66.fr	Regroupement de 3 assistantes maternelles agréées indépendantes dans un appartement en location. Volonté de travailler sur des horaires atypiques.	Aucun- pas de financement à ce jour	<p>Faute de réglementation et de reconnaissance officielle à l'heure actuelle des regroupements d'assistantes maternelles agréées indépendantes, le service ne bénéficie pas à l'heure actuelle de financements et ne concerne que les familles les plus aisées du territoire.</p> <p>Projet identifié par la Préfecture 66, Bureau du logement et de la cohésion</p>

DIV-DGAS, Garde d'enfants : identification des projets expérimentaux et innovants – 13 janvier 2009

								<p>sociale Mme Nicole Ausina 04 68 51 67 60 Nicole.ausina@pyrenees-orientales.pref.gouv.fr</p>
61	Alençon	Villeneuve (CUCS)	Maison des Schtroumpfs	2008	12, rue Jean Moulin Alençon 06 78 96 19 57	Regroupement de 4 assistantes maternelles : interventions sur horaires atypiques pour répondre aux besoins des familles travaillant en horaires décalés Amplitude horaire : 6h – 22h00 Nbre d'enfants concernés : 16 enfants		<p>CAF non associée à l'action. Information liée aux articles de presse parus sur le projet.</p> <p>Projet identifié par la CAF d'Alençon M. Omar Zeniter Responsable d'action sociale Omar.zeniter@cafalencon.cnafmail.fr</p>
61	Alençon	Courteille (ZUS + ZFU, priorité 1 ANRU)	Com' à la maison	2008	29-31 rue de Courteille Alençon 06 30 32 93 33	Regroupement de 4 assistantes maternelles : interventions sur horaires atypiques pour répondre aux besoins des familles travaillant en horaires décalés Amplitude horaire : 6h – 22h00 Nbre d'enfants concernés : 12 enfants		<p>CAF non associée à l'action. Information liée aux articles de presse parus sur le projet.</p> <p>Projet identifié par la CAF d'Alençon M. Omar Zeniter Responsable d'action sociale Omar.zeniter@cafalencon.cnafmail.fr</p>
38	Communauté d'agglomérations du Pays viennois	Pont Evêque (ZUS) Plan des autres (autres quartiers prioritaires)	Relais assistantes maternelles Plan des Autres	2007	13 plan, des Autres, Pont Evêque Mme Delphine Dalmais Mme Alda Bourrat	Relais assistantes maternelles regroupant plus spécifiquement des assistantes maternelles et des familles résidant dans le quartier CUCS. Création d'outils pédagogiques et animation de modules de formation pour les assistantes maternelles.		<p>Projet identifié par la Préfecture 38 : Mme Annie Reymond Bureau des politiques de solidarité et de cohésion sociale 04 76 60 49 56 annie-reymond@isere.pref.gouv.fr</p>
78	Mantes-la-Jolie	Gassicourt	Bambinôme	2003	Rue de la Liberté Mantes la Jolie 01 34 78 97 64 et 01 30 33 51 65 Mme Blandine Masseur Coordinatrice Petite Enfance Mairie de Mantés la Jolie 01 34 78 97 93	Structure qui permet aux assistantes maternelles de se rapprocher des parents demandeurs de services de garde. Maison de 100 m ² avec 800m ² de jardin louée par la mairie de mantés-la-jolie, aménagée comme une vraie maison (salon, cuisine...) et comme une structure collective de garde d'enfants (salle de jeux, tables et chaises à la taille des enfants...). L'enfant évolue avec d'autres enfants et développe sa sociabilité. 2 assistantes maternelles libérales	Ville de Mantés-la-Jolie	<p>Structure connue de la CAF des Yvelines mais non financée par cette dernière. Cette structure permet à la fois de lever les freins liés à la garde d'enfants, et de permettre aux femmes du quartier de retrouver un emploi. Elle est perçue de manière très positive par les assistantes maternelles ayant rejoint le projet. Projet identifié par la CAF des Yvelines M. Philippe Carrier Responsable du partenariat et de la politique d'action sociale</p>

DIV-DGAS, Garde d'enfants : identification des projets expérimentaux et innovants – 13 janvier 2009

					bmasseau@mairie-mantes-la-jolie.fr	agrées exercent dans un cadre adapté à la garde d'enfants. Une convention est établie entre la mairie et les assistantes maternelles, notifiant notamment que ces dernières bénéficient d'un accompagnement professionnel par le service enfance du CCAS, ainsi qu'un suivi et un contrôle par le CG78.		01 30 64 39 05 Projet identifié par la Préfecture des Yvelines Mme Catherine Hénuin Sous-préfète, chargée de mission auprès de la préfète des Yvelines Catherine.henuin@yvelines.pref.gouv.fr Mission Ville 1, rue Jean Houdon 78 000 Versailles 01 39 49 78 28
64	Pau	Dufau/ Tourasse (ZUS, ZRU)	Centre social La Pépinière	2007	4/8 av. Robert Schuman Pepiniere-pau@pepiniere-pau.com 05 59 92 72 00 Frédéric Clabé	Le projet « Courte Echelle » vise à permettre à des familles souvent monoparentales dont les revenus ne dépassent pas 986 euros par mois d'accéder à l'emploi et/ou de s'y maintenir grâce à un mode de garde aux horaires atypiques à un coût réduit. <u>Actions mises en place</u> : 1/ 1'accueil d'enfants 0 à 6 ans au domicile d'assistantes maternelles agréées ; 2/ accueil spécifique en horaires décalées (avant 7h30, après 21h00), week-ends et jours fériés, travail de nuit dans la limite de 10 nuits en continu maximum. L'accueil ne peut pas excéder 200 heures par mois. Possibilité de répondre à des demandes d'accueil d'urgence sous certaines conditions <u>Coût pour la famille</u> : 0.69 euros/heure <u>Nbre d'enfants concernés</u> : 30 à 35 enfants	CAF Béarn et Soule, Conseil Général 64, Ville de Pau, CUCS de l'agglomération paloise	Informations sur cette action transmises aux cabinets de Mme Morano et de M. Hirsch Présence d'une note de synthèse et d'une étude descriptive détaillée du service (contenu, fonctionnement, résultats, questions posées pour élargir l'offre de service...) Projet identifié par la Préfecture 64 M. Bernard Pujol, chef du pôle économique et social Projet identifié par la CAF de Pau Mme Christine Hornere Christine.hornere@caf-pau.cnafmail.fr
95	Argenteuil	Quartiers CUCS	CAF du Val d'Oise			Projet de contractualisation avec des assistantes maternelles, en horaires atypiques, pour les bénéficiaires concernés de l'expérimentation "Conseil individualisé sur l'offre de service petite enfance" menée par la CAF du Val d'Oise.	CAF	Eléments renseignés très succincts. Possibilité de contact de la CAF pour plus d'informations. Projet identifié par la CAF de Cergy : M. Charles MONTEIRO Directeur de l'Action Sociale Tél. : 01 30 73 69 53 charles.monteiro@caf-cergy.cnafmail.fr

DIV-DGAS, Garde d'enfants : identification des projets expérimentaux et innovants – 13 janvier 2009

77	Provins	Champbenoist (ZUS)	RAM / LAEP	2007	Place du Pré Botin 01 60 58 51 23 Mme Clou	Mise en place d'un RAM et d'un lieu d'accueil parents-enfants (LAEP) au sein de la maison de quartier ; proposer aux assistantes maternelles du quartier un programme de professionnalisation ; favoriser les rencontres parents/ assistantes maternelles	CAF , CG77, ville de Provins, Politique de la ville	Projet identifié par la CAF de Melun Mme Gaëlle Choquer-Marchand Directrice Adjointe Prestations Familiales Action Sociale Tél. 01.64.83.75.43 gaelle.choquer-marchand@cafmelun.cnafmail.fr
77	Meaux	Beauval (ZUS, priorité 1 ANRU)	RAM	2008	Avenue Henri Dunant Meaux Mme Huss	<u>Ouverture d'un RAM dans la ZUS Beauval :</u> Objectif : faire connaître les assistantes maternelles du quartier aux habitants du centre ville ; contribuer à leur professionnalisation ; alternance de gardes avec multi-accueils collectifs.	CAF , CG77, ville de Meaux, Politique de la ville	Projet identifié par la CAF de Melun : Mme Gaëlle Choquer-Marchand Directrice Adjointe Prestations Familiales Action Sociale 01.64.83.75.43 gaelle.choquer-marchand@cafmelun.cnafmail.fr

Crèches d'entreprises et interentreprises

93	Montreuil		Gazouillis, crèche interentreprises (Petite Enfance Gestion)	08/11/2007	104 av. de la Résistance 93 102 Montreuil 01 71 86 41 51 babillages@petiteenfancegesti.on.com Mme Virginie Ferrer-Pélessier	Parents devant trouver un mode de garde atypique, le plus souvent avec horaires décalés pour pouvoir répondre à leurs impératifs professionnels. Les critères d'attribution des places en crèche sont définis par les entreprises qui financent le service à hauteur de 50%, les 50% restant étant financés par les parents et la CAF. Crèche interentreprises de 60 berceaux qui se caractérise par une amplitude horaire s'étalant de 8h00 à 22h30. Le mode de garde est adapté aux horaires des parents, au cas par cas.	CCE d'Air France, CGT, CNAM, Cour nationale du droit d'asile, Ministère des Finances, Offices Agricoles, Pumpkin 3D, RATP, ville de Montreuil	Plusieurs projets de mini-crèches (9 berceaux) sont à l'étude dans d'autres villes du département (Aulnay, Pantin...) Mme Barret, Préfète déléguée à l'égalité des chances de Seine-St-Denis a visité la crèche interentreprises Gazouillis qui apparaît comme une expérience réussie de mode de garde innovant. Projet identifié par la Préfecture 93 : M. Takfarinas Chabane Chargé de mission auprès de Mme Barret, Préfète déléguée à l'égalité des chances takfarinas.chabane@seine-saint-denis.pref.gouv.fr
29	Morlaix	Ville de Morlaix	Pôle petite enfance Morlaix	01/01/2006	Pôle petite enfance de Morlaix 11 rue Paul Gauguin 29600 Morlaix. Tél : 02 98 15 27 89 Flora Pénelon (Pôle petite enfance) et Dominique le Goff (Caf équipe de Morlaix)	Création d'un multi-accueil de 36 places au 01/01/2006. En 2007, ouverture de 6 places supplémentaires pour l'accueil en horaires atypiques couplés à 1800 heures de garde relais au domicile des parents. <u>Public cible</u> : salariés des entreprises signataires et aux nouveaux salariés dont l'emploi nécessite un mode de garde aux horaires atypiques. <u>Les horaires</u> : 4h45 à 22h00. <u>Action mise en place</u> : accueil des parents pour recherche d'une solution individualisée de mode de garde. <u>Coût pour la famille</u> : tarif PSU pour les deux services. <u>Nombre d'enfants concernés</u> : 21 familles reçues, 3 enfants accueillis, 6	Partenaires sur des fonds pérennisés : mairie de Morlaix, C.G 29, Caf, entreprises. Financement d'aide au démarrage : CCI de Morlaix, MSA29, le CUCS, le FSE et le Pays de Morlaix, sur fonds propres : Caf, MSA et C.G	Cette expérimentation a réellement démarré début 2008. L'information des salariés des entreprises a demandé du temps, malgré ce démarrage difficile, les entreprises ont compris l'intérêt du projet pour leurs salariés. Un problème majeur : la non prise en compte des coûts de la garde relais dans le CEJ et dans la PSU. Projet identifié par la CAF de Brest Mme Marie-Edith JEANNEROT Directrice des interventions sociales 02 98 43 87 07 direction.cafbrest@caf.cnafmail.fr

DIV-DGAS, Garde d'enfants : identification des projets expérimentaux et innovants – 13 janvier 2009

						enfants en attente, 12 familles réorientées vers des services classiques.		
14	Colombelles et Hérouville St Clair	Tous quartiers	Crèches d'entreprise Léa Léo (colombelles : site NXP, Hérouville : quartier Lebisey)	2007 et 2008	Immeuble Illiade 14 place St Clair 14 200 Hérouville St Clair M. Richard Jame 06 84 58 95 74	Partenariat entre les entreprises et les collectivités territoriales pour l'ouverture de crèches au sein des zones d'activités avec une plus grande amplitude horaire pour répondre aux contraintes de garde d'enfants notamment liées aux horaires atypiques des salariés des ZAC concernées.		Les publics des quartiers prioritaires peuvent bénéficier de ce service s'ils sont embauchés sur les zones d'activité concernées. Une réflexion est actuellement menée par tous les acteurs de la Politique de la ville du Calvados sur la garde d'enfant comme frein à l'emploi des femmes. Projet identifié par la Préfecture 14 Mme Françoise Mortelette Francoise.mortelette@calvados.pref.gouv.fr
59	Douais et Lallaing		Structures multi-accueil interentreprises « Pirouette Cacahuète » et « Dansons la capucine »	Septembre 2007 et septembre 2008	Association Une souris Verte 03 27 08 10 70 nsilvert@utas.fr Mme Catherine Morgand Mme Delaby, responsable du pôle partenaires CAF de Douais 03 27 71 35 40	Crèches interentreprises de 38 places chacune pour des enfants âgés de 2 mois à 4 ans voir 6 ans porteurs d'un handicap. <u>Amplitude horaire</u> : du lundi au vendredi de 5h à 22 h00 et le samedi de 8h à 18h00 <u>Mise en place conjointe d'un service de garde à domicile</u> : « Une souris verte qu'à domicile », destinée à la garde des enfants malades. Tous ces services sont payables en CESU.	CAF, CG59, entreprises adhérentes à l'association gestionnaire (15 entreprises investies dans le projet : Usine Renault de Douai, centre hospitalier de Douai, clinique chirurgicale St Amé, PME, bureau d'études...), communes concernées	Projet identifié par la CAF de Douai M. Hervé Quignon Conseiller technique territorial 03 27 71 35 81 Herve.quignon@cafdouai.cnafmail.fr
29	Morlaix	Plateau nord-est autres quartiers prioritaires du CUCS)	Pôle Petite Enfance Ker ar Vugaligou	Décembre 2007	Pôle Petite Enfance, 11 rue Paul Gauguin 29600 Morlaix 02 98 15 27 89 polepetiteenfance@villede-morlaix.org Mme Flora Pénélon	Garde des enfants des salariés des entreprises Télégramme, centre médico-chirurgical et Primel Gastronomie 24h/24h. <u>Coût pour la famille</u> : 1 à 2 euros/heure <u>Coût pour la structure</u> : 10 euros A ce jour, 1 enfant et 1 famille concernés. 1 dossier en attente	CAF, ville, Entreprises, CUCS, MSA, FSE, CG29, communauté de communes	Projet identifié par la DDJS29 : dd029@jeunesse-sports.gouv.fr M. Xavier Marchand M. Jean-Yves Tanguy

DIV-DGAS, Garde d'enfants : identification des projets expérimentaux et innovants – 13 janvier 2009

94	Thiais	Thiais Village	Crèche Eveil et sens	01/05/2008	Sarl Eveil et sens 12 rue du Bas Marin Thiais 06 71 04 45 08 M. Fréminet, président	Crèche de 60 places, ouverte aux entreprises de Thiais. Présentant une amplitude d'ouverture journalière de 17h. Certaines familles peuvent être issues de zones sensibles proches sur le département ou sur des départements limitrophes.	Ville, CG et Caf	Ce type de structure permet de répondre à des salariés ayant de faible revenu et ne trouvant pas ce type de structure sur leur lieu d'habitation. Projet identifié par la CAF de Créteil Mme Elodie CLAIR Directrice adjointe 01 48 98 25 09 elodie.clair@cafcreteil.cnafmail.fr
94	Créteil	Préfecture Centre commercial quartier Mont Mesly (CUCS)	Sogècrèche : crèche de personnel initiée par la Préfecture	01/06/2009	Mme Desmoulin-014582 4412	<u>Crèche de 60 places:</u> 20 pour la fonction publique, 20 pour le Ministère de l'intérieur, et 20 pour les habitants de Créteil et/ou salariés sur le centre commercial (zone CUCS)	Conseil régional, réserve parlementaire, Ville, Préfecture et Caf	Délégation de gestion et de création à une entreprise de crèche et ouverture de ce type de structure originale aux habitants de Créteil et à des salariés de la zone commerciale sensible. Projet identifié par la CAF de Créteil Mme Elodie CLAIR Directrice adjointe 01 48 98 25 09 elodie.clair@cafcreteil.cnafmail.fr
49	Cholet		Crèche interentreprises "Autre Faubourg"	En projet, prévision 2010	Iziy Espace Performance Bâtiment A1 35 769 ST Grégoire Cedex Tel : 02.99.23.92.39 Fax : 02 23.25.09.95	<u>Public accueilli</u> : habitants de Cholet et salariés des entreprises ayant contractualisées des places Multi accueil de 20 places Ouverture de 6h à 20h (projet) Application des tarifs PSU	Caf pour la PSU Enveloppe insuffisante pour un financement via le CEJ actuellement. Projet en cours d'étude	Projet dont la réalisation effective peut être fortement conditionnée par l'attribution de fonds supplémentaires au niveau du CEJ. Dossier en cours. Structure qui sera localisée dans une zone non prioritaire du CUCS, mais qui aura pour vocation d'accueillir les enfants venant du choletais. 5 places sur 20 seront réservées aux enfants de la ville. Projet identifié par la CAF de la Région choletaise Service Action Sociale 02.41.71.70.32 Lynda Blanchard Lynda.blanchard@cafcholet.cnafmail.fr
35	Rennes	ZAC Atalante-Beaulieu	Crèche AtaLante Associative Inter-entreprises			Service multi-accueil inter-entreprises, intercommunal à horaires décalés. Multi-accueil associatif ouvert de 6h00 à 21h00.	Crèche résultat d'une collaboration entre parents, salariés,	Projet identifié par l'ACEPP dont la structure est membre. Contact : Mme Emmanuelle Murcier

DIV-DGAS, Garde d'enfants : identification des projets expérimentaux et innovants – 13 janvier 2009

						Les communes et les entreprises réservent des places dans la structure pour leurs salariés ou habitants.	comités d'entreprises, entreprises, CAF, collectivités et associations.	01 44 73 85 29
95	Roissy	Aéroport de Roissy	Crèche d'entreprise « Les globes trotteurs » Route des anniversaires 95 700 Roissy en France	Fin 2005	Association Les Globes Trotteurs 35 ter av. Pierre Grenier 92 100 Boulogne 01 72 36 30 04 Mme Virginie Lecq-Sigler 01 72 36 30 04	Crèche accueillant les enfants des salariés de la zone aéroportuaire de Roissy rencontrant des difficultés de modes de garde notamment du fait d'horaires atypiques. Amplitude horaire : de 5h00 à 22h00 Capacité d'accueil : 60 enfants	Conseil Général 95 et autres départements limitrophes, CAF 95	Projet identifié par la Préfecture 95 : Mme Françoise Briau Francoise.briau@val-doise.pref.gouv.fr

Services d'accueil d'urgence, « à la carte »

93	St Ouen		Service d'accueil d'urgence- Mairie de St Ouen		M. Guy Carol	<p><u>Public cible</u> : parents qui trouvent trouver rapidement un mode de garde pour répondre à une situation imprévue (emploi, stages, rupture du mode de garde, raisons familiales, médicales...)</p> <p><u>Actions mises en place et type d'accueil</u> : accueil de courte durée (3 mois renouvelables une fois) qui permet soit de répondre entièrement au besoin de garde des familles, soit de donner aux parents le temps nécessaire pour rechercher un mode de garde plus pérenne.</p> <p><u>Amplitude horaire</u> : temps d'accueil ajusté aux besoins des familles (d'1/2 journée à 5 js consécutifs)</p>	Ville de St Ouen	<p>Projet identifié par la Préfecture 93 : M. Takfarinas Chabane</p> <p>Chargé de mission auprès de Mme Barret, Préfète déléguée à l'égalité des chances</p> <p>takfarinas.chabane@seine-saint-denis.pref.gouv.fr</p>
92	Gennevilliers		Passerelles 92 (3 structures : Grande Passerelle, petite passerelle, réseau d'assistantes maternelles relais)	1985	<p>34 rue Villebois-Mareuil 92 230 Gennevilliers 01 47 92 22 65 Passerelle92@wanadoo.fr Mme Sophie Desboves-Diouf Directrice Mme Lionelle Brebion Chef de service</p>	<p>Relais parental permettant aux enfants et familles de faire face à des difficultés passagères (problèmes familiaux, sociaux, de santé...). De nombreuses familles sont monoparentales.</p> <p>Accueil d'urgence jour et nuit complété par un réseau de familles-relais et d'assistantes maternelles-relais.</p> <p>Possibilité d'accueil des enfants en alternance avec le domicile familial un jour par semaine ou une semaine par mois.</p> <p>Le nombre des enfants accueillis se limite à 12 enfants pour la Grande Passerelle, 10 enfants pour la petite Passerelle et 20 enfants par jour dans le réseau des accueillantes.</p> <p>Participation financière des familles en fonction du quotient familial.</p>	CG92, DDASS, CAF, ville de Gennevilliers	<p>Ce projet connaît un essaimage important :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décembre 1990, ouverture de la structure « Coup d'Pouce » à Châtenay-Malabry (92) - Mai 1994, l'association « Le Roseau » gère un relais parental à Besançon (25) - 1999 : création d'un deuxième relais à Montbéliard (25) - Mars 1998 : ouverture d'un relais parental à Montpellier (34), association « Regain » - Juin 2000 : gestion d'un relais parental par la Croix Rouge à Nantes (44) <p>Projet identifié par l'ACEPP dont la structure est membre.</p>
37	Tours	Fontaines, Maryse Bastié, Rives du Cher (ZUS, CUCS)	Multi-accueils CAF		Mme Martine Hibon Responsable service petite	Places d'accueil d'urgence réservées au sein des multi-accueils pour des familles inscrites dans les parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle.	CAF Conseil Général 37	<p>Projet identifié par la Préfecture 37 : Mme Lysiane Fournier</p> <p>Chargée de mission Politique de la ville 02.47.33.13.27</p>

DIV-DGAS, Garde d'enfants : identification des projets expérimentaux et innovants – 13 janvier 2009

		Le Sanitas (ZUS, priorité 1 ANRU)			enfance 02 47 21 64 61	3 places sont réservées par établissements pour une durée de 3 mois (renouvelables). Application du tarif CAF.		lysiane.fournier@indre-et-loire.pref.gouv.fr
37	La Riche	Niqueux Bruère/ Charles VII	Maison de l'enfance	2005	9, rue L. Niqueux M. Danet	Réservation de 5 places d'accueil d'urgence au sein de la maison de l'enfance pour les enfants dont les familles ont des missions d'intérim, des CDD ou suivent des formations. Accueil du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00. Tarif selon quotient familial	CAF CG37	Projet identifié par la Préfecture 37 : Mme Lysiane Fournier Chargée de mission Politique de la ville 02.47.33.13.27
34	Montpellier	Gély-Figuerolles, Pas du loup, Paul Valéry, Val de Croze (ZUS)	Les petits bout'choux	Ouverture prévue en novembre 2008	Résidence du Mas de Bagnères sise 128, rue Maria Casarès 34070 Montpellier Mme Chantal Jouvenel lespetitsboutchoux@gmail.com	Accueil à la carte : <u>Public cible</u> : toute personne en recherche d'un accueil sur des temps spécifiques, en fonction de besoins ponctuels (demi-journée, journée, occasionnel...) <u>Amplitudes horaires</u> : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 <u>Coût pour la famille</u> : 7euros/heure/enfant avec aménagement de tarifs pour les familles bénéficiaires de minimas sociaux.	Mairie de Montpellier	Projet identifié par la Préfecture 34 : Mme Brigitte Traverso Chef du bureau Politique de la ville 04.67.61.84.25 brigitte.traverso@herault.pref.gouv.fr
67	Lingolsheim	Ville de Lingolsheim	La Courte Echelle (gestion : Ville de Lingolsheim)	2003	LA COURTE ECHELLE 11 rue du Château 67380 LINGOLSHEIM 03.88.78.92.74 Mme BAEHR 03.88.78.92.70 m.baehr@lingolsheim.fr	<u>Public cible</u> : toute personne ayant un besoin d'accueil d'urgence (par ex. reprise de travail rapide, stage de réinsertion professionnelle,...) <u>Actions mises en place</u> : accueil des enfants de 2 mois à 4 ans, jusqu'à 6 ans en cas de handicap <u>Type d'accueil et amplitude horaire</u> : ouverture du lundi au vendredi de 7h à 19h, possibilité d'un accueil avant 7h et après 19h (accueil après 22 h est exclu) dans la limite de 5 j. par semaine et limité à 11h/jour max, hors nuit et dimanche. Contrat limité à 3 mois renouvelable 1 fois. <u>Personnel</u> : 2 assistantes maternelles avec 5 ans d'ancienneté ou CAP Petite	CAF (financement du fonctionnement) et Ville de Lingolsheim. La structure émerge au Contrat Enfance.	Eléments renseignés très succincts. Possibilité de contact de la CAF pour plus d'informations. Projet identifié par la CAF du Bas Rhin M. Frédéric Egelé Responsable du Pôle Expertise 03 88 37 68 93 frederic.egele@cafstrasbourg.cnafmail.fr Projet identifié par la Préfecture 67 : M. Xavier Boos SGARE 03 88 21 67 65 xavier.boos@alsace.pref.gouv.fr

DIV-DGAS, Garde d'enfants : identification des projets expérimentaux et innovants – 13 janvier 2009

						<p>Enfance sous la direction de la directrice du multi-accueil et supervision assurée par une psychologue</p> <p><u>Coût pour les familles</u> : application du barème PSU (tenant compte des facultés contributives et de la taille de la famille),</p> <p><u>Coût pour la structure</u> : prix de revient 12,21 €/h</p> <p><u>Nombre d'enfants</u> : agrément de 6 places</p> <p><u>Nombre de familles concernées</u> : en 2007, 27 familles ont été accueillies.</p>		
13	Marseille		Multi-accueil collectif Méditerranée	2005	<p>21 rue Mathilde 13015 Marseille 04 91 32 02 30 creche.mediterranee@apaf.fr Mme Piteau Delord</p>	<p><u>Public</u> : Familles résidant sur Marseille et adressées par un travailleur social.</p> <p>Actions mises en place : articulation de l'accueil collectif avec un service d'aide à domicile pour les situations d'urgence. Les modalités d'accueil des familles sont travaillées en lien avec les travailleurs sociaux.</p> <p><u>Coût pour la famille/ pour la structure</u> : barèmes CNAF PSU</p> <p><u>Nbre d'enfants/ de familles concernés</u> : 5 enfants</p>	CAF CG13	<p>Projet identifié par la CAF de Marseille :</p> <p>Mme Céline Argenti Sous Directeur du Service aux Partenaires Caisse d'Allocations Familiales des Bouches du Rhône 04.96.16.56.08 celine.argenti-dubourget@cafarseille.cnafmail.fr</p>

Autres								
69	Feyzin		Balladou		Claire Martin, coordinatrice Enfance, Pôle Enfance 04 72 21 46 52	A bord d'un véhicule aménagé, une équipe de professionnels sillonne les territoires afin de détecter les besoins non couverts de garde d'enfants et mettre en place de nouveaux services. Sur la ville de Feyzin, le Balladou est intervenu au sein du foyer Aralys où il a développé un accueil parents-enfants. Son intervention a également débouché sur la création de ludothèques, de RAM, d'équipements d'accueil de la Petite Enfance.	Ville de Feyzin, CAF, Conseil Général	Projet identifié par la CAF de Lyon Anne-Claire Casté Adjointe du directeur de l'action sociale 04 72 36 26 70 Anne-claire.caste@caflyon.cnafmail.fr
60	Compiègne		Chantier d'insertion de l'école d'Etat Major de Compiègne	Projet en préfiguration. Démarrage prévu en 2009.	Commune de Compiègne	Dans le prolongement du chantier d'insertion (formation aux métiers de la restauration) actuellement en place à l'école d'Etat Major de Compiègne, la commune envisage la mise en place d'un système de garde adapté aux besoins des métiers de la restauration (horaires décalés, notamment en soirée). Ce projet qui est actuellement en sommeil pourrait bénéficier de financement CUCS dès 2009, sous réserve de dépôt d'un dossier de demande de subvention conforme à la réglementation		Une organisation des assistantes maternelles de Compiègne est susceptible de répondre aux besoins des familles confrontées à des horaires atypiques. Ainsi, la PMI et la commune disposent d'une liste de personnes parmi les nourrices agréées qui peuvent répondre rapidement à des besoins ponctuels et urgents pour des mères de famille en difficulté. Projet identifié par la Préfecture de l'Oise Direction du développement des territoires et de la cohésion sociale Mme Bettina Gillon Chef du bureau ville-logement 03-44-06-13-31 bettina.gillon@oise.pref.gouv.fr
65	Tarbes	Département	CIDF de Tarbes		6 rue Arthur Rimbaud Résidence Baudelaire 65 000 Tarbes 05 62 93 31 31 Mme Marie-José Assie	<u>Action « vas-y maman ! »</u> Accompagnement dans une démarche de redynamisation sociale et de projection vers l'accès à l'emploi ou à la formation, sur la durée, de femmes en congé parental d'éducation ou de mères isolées.	DDFE, GIP CUCS (CG65, communauté d'agglos du Grand Tarbes), Acsé.	Projet non directement lié à l'accueil de la Petite Enfance mais visant le retour à l'emploi des mères après une interruption de travail relativement longue. Projet identifié par la Préfecture 65 : Mme Carine Hélar Carine.helart@hautes-pyrenees.pref.gouv.fr

DIV-DGAS, Garde d'enfants : identification des projets expérimentaux et innovants – 13 janvier 2009

67	Haguenau	R. Schuman	pré-jardin d'enfants transformé en multi-accueil	2001 2006	6 place Robert Schuman Jean-Michel SEITZ Directeur du CSC (gestionnaire associatif) 03.88.06.18.41	<u>Public cible</u> : population nomade sédentarisée : 12 places 3 places ouvertes à tout public <u>Horaires</u> : Lundi et vendredi de 8 à 12h Mardi et jeudi de 13h30 à 17h30 les enfants sont recherchés à domicile à 8h par la structure et les parents les cherchent à midi. Un travail spécifique est donc réalisé avec ce public de nomades sédentarisés.	CAF (au titre du fonctionnement, et dans le cadre du contrat enfance avec la Ville de Lingolsheim) Etat Collectivités	Eléments renseignés très succincts. Possibilité de contact de la CAF pour plus d'informations. Projet identifié par la CAF du Bas Rhin M. Frédéric Egelé Responsable du Pôle Expertise 03 88 37 68 93 frederic.egele@cafstrasbourg.cnafmail.fr
33	Cenon	Palmer (CUCS)	Centre social La colline	1973	Association la colline rue Paul Langevin Cenon ESF du centre social 05 57 77 90 30	<u>Accueil parental solidaire au sein d'un centre social</u> : <u>Actions mises en place</u> : Mise en place d'un mode d'accueil parental en complément du multi-accueil afin de favoriser la participation des familles, et notamment des femmes, aux cours d'alphabétisation proposés par le centre social. <u>Public cible</u> : enfants âgés de 5 mois à 2 ans 1/2 <u>Amplitude horaire</u> : 2 heures 3 fois/semaine Coût pour la famille/ pour la structure : Gratuit pour les familles. <u>Nbre d'enfants/ de familles concernés</u> : 8 enfants par créneau pour 2 adultes présents.	Mairie de Cenon, PMI, CAF, Association AMI et Intermed Gironde, RAM	Projet identifié par la Préfecture 33 : Michel Masdoumier Responsable de la mission ville 05 56 90 63 72 michel.masdoumier@gironde.pref.gouv.fr
38	St Martin d'Hères		Centre Eugénie Cotton	Projet 2009	Service petite enfance 5 rue Anatole France 04 76 60 72 17 Mme Odile Minart	<u>Centre petite enfance regroupant plusieurs modes d'accueil afin de faciliter les démarches des familles et permettre une modulation dans les réponses.</u> <u>Actions mises en place</u> : regroupement dans un même équipement d'un RAM, d'une crèche familiale et d'un accueil collectif.	Mairie de St Martin d'Hères CAF Conseil général	Projet identifié par la Préfecture 38. Contact à la mairie de St Martin d'hères Mme Françoise Hauwuy Directrice éducation, enfance, jeunesse 04 56 58 91 60 francoise.hauwuy@ville-st-martin-dheres.fr
77	Montereau	Surville (ZUS, ZFU, priorité 1)	Maison des parents et des enfants / ludothèque	2002	6, rue Jules Ferry Montereau-	Mise en place d'action d'information ouvertes aux assistantes maternelles, accueil d'enfants pendant les activités	CAF, CG77, politique de la ville, ville de	Projet identifié par la CAF de Melun : Mme Gaëlle Choquer-Marchand Directrice Adjointe

DIV-DGAS, Garde d'enfants : identification des projets expérimentaux et innovants – 13 janvier 2009

		ANRU)	« confluents des enfants »		Fault-Yonne 01 64 70 32 20	adultes du centre social, accueil d'assistantes maternelles à la ludothèque	Montereau-Fault-Yonne	Prestations Familiales Action Sociale 01.64.83.75.43 gaelle.choquer-marchand@cafamelun.cnafmail.fr
14	Lisieux	Hauteville (CUCS)	La Ritournelle		Centre socioculturel de Lisieux Hauteville Rue de Taunton BP97214 14107 Lisieux 02 31 31 67 15 pascal.rogue@cafcaen.cnafmail.fr	Places réservées au sein du centre social et de la halte-garderie pour les enfants des femmes en formation inscrites dans des parcours d'insertion sociale et professionnelle. Mise en place d'un café familles. Coût pour les familles : 0.32 euros/heure/enfant	Ville de Lisieux, CG14	Projet identifié par la CAF de Caen : fanny.geslin@cafcaen.cnafmail.fr
14	Hérouville St Clair	Les belles portes (ZUS, priorité 1 ANRU)	Les petits loups	1968	Centre socioculturel 202 bd des belles portes 14 200 Hérouville St Clair 02 31 24 48 17 patrick.delamontagne@cafcaen.cnafmail.fr	10 Places réservées au sein du centre social pour les enfants des femmes en formation inscrites dans des parcours d'insertion sociale et professionnelle. Adaptation des horaires d'ouverture de la halte-garderie aux horaires des sessions de formation. Coût pour les familles : 0.32 euros/heure/enfant	Ville d'Hérouville St Clair, CG14	Projet identifié par la CAF de Caen : fanny.geslin@cafcaen.cnafmail.fr
14	Caen	Chemin Vert (CUCS)	Barbapapa	1973	Centre socioculturel du Chemin Vert 17 rue Pierre Corneille 14 000 Caen 02 31 74 48 78 gerard.catasso@cafcaen.cnafmail.fr M. Gerard Catasso	Réservation de places au sein de l'accueil, pour les enfants dont les parents sont en formation et/ou accèdent à un emploi. Coût : 0.32 euros/heure/enfant	Ville de Caen, CUCS, CG14	Projet identifié par la CAF de Caen : fanny.geslin@cafcaen.cnafmail.fr
14	Caen	Grâce de Dieu (ZUS, ZFU La	Les petits malins	1971	Centre socioculturel	Réservation de places au sein de l'accueil, pour les enfants dont les	Ville de Caen, CUCS, CG14	Projet identifié par la CAF de Caen : fanny.geslin@cafcaen.cnafmail.fr

DIV-DGAS, Garde d'enfants : identification des projets expérimentaux et innovants – 13 janvier 2009

		Guérinière Grâce de Dieu)			de la Grâce de Dieu Avenue du père Charles de Foucauld 14 000 Caen 02 31 82 34 69 olivier.martigny@cafcaen.cna fmail.fr	parents sont en formation ou en stage. Public prioritaire au moment des inscriptions au centre social. Coût : 0.32 euros/heure/enfant		
14	Caen	Guérinière (ZUS, priorité 1 ANRU)	Les lutins	1963	Centre socioculturel de la Guérinière 2 bd de l'Espérance 14000Caen Cedex 02 31 83 44 72 patrick.lemeur@cafcaen.cnaf mail.fr	Réservation de places au sein de l'accueil, pour les enfants dont les parents sont en formation ou en stage. Coût : 0.32 euros/heure/enfant	Ville de Caen, CUCS, CG14	Projet identifié par la CAF de Caen : fanny.geslin@cafcaen.cnafmail.fr
14	Caen	Pierre Heuzé (ZUS)	La bambinerie	1963	Centre socioculturel de la Guérinière 2 bd de l'Espérance 14000Caen Cedex 02 31 83 44 72 patrick.lemeur@cafcaen.cnaf mail.fr	Réservation de places au sein de l'accueil, pour les enfants dont les parents sont en formation ou en stage. Coût : 0.32 euros/heure/enfant	Ville de Caen, CUCS, CG14	Projet identifié par la CAF de Caen : fanny.geslin@cafcaen.cnafmail.fr

Services d'accompagnement dans l'adaptation et le choix de modes de garde / actions d'information

69	Vaulx-en-Velin	Tous quartiers	Solidarité Service		CAF de Lyon Nicole Gaget, coordinatrice enfance 04 78 79 52 30	Mise en place d'un service permettant à certains publics ciblés (en insertion, urgence) d'obtenir un accueil à domicile pour la prise en charge de fratries, sur la base d'un tarif conventionné entre l'opérateur, la CAF et la commune.	Ville et CAF	Projet identifié par la CAF de Lyon Anne-Claire Casté Adjointe du directeur de l'action sociale 04 72 36 26 70 Anne-claire.caste@caflyon.cnafmail.fr
77	Moissy-Cramayel	ZAC Sextan	La Balle au bond	01/09/2007	Maison de l'Emploi de Sénart Immeuble Sextant 462 Rue Benjamin Delessert 77550 MOISSY CRAMAYEL Mme Odile Rouffignac Tel : 01,64,13,52,74 Mail : o.rouffignac@sénart-developpement.fr	<u>Public Cible</u> : Femmes bénéficiaires des minima sociaux ayant des enfants et souhaitant retravailler, mais rencontrant des difficultés de retour à l'emploi du fait de l'absence de mode de garde. <u>Actions mises en place</u> : Accompagnement à l'emploi et mode d'accueil à Sénart, dispositif expérimental d'accompagnement à l'emploi par la coordination des solutions de modes d'accueil innovants des enfants de moins de trois ans du territoire de Sénart	ACSé, Conseil Régional, CG24, FSE, communes de l'agglomération périgourdine.	Projet identifié par la Préfecture 77 : Mme Jacqueline Taviaux Conseillère technique de service social 01.64.87.62.87
29	Brest	Tous quartiers	Association de gestion des emplois familiaux	2007	254 rue de Gouesnou 29 200 Brest Mme Druesne 02 98 00 86 95	Action d'intervention de travailleurs sociaux dans les familles à horaires atypiques, assurant la prise en charge des mineurs tôt le matin ou tard le soir, et faisant le lien avec les structures d'accueil traditionnelles pendant que les parents travaillent. <u>Amplitude horaire</u> : de 5h à 22h00 <u>Coût pour la famille</u> : de 0.33 à 2.50 euros/h (selon quotient familial). 700 heures ont été facturées en 2007.	Ville de Brest, CG29, Mutualité du Finistère, association de gestion des emplois familiaux.	Projet identifié par la DDJS29 : dd029@jeunesse-sports.gouv.fr M. Xavier Marchanf M. Jean-Yves Tanguy
58	Varennes-Vauzelles	CUCS de Varennes	RAM		Mairie de Varennes-	Service d'information et de documentation pour les personnes	CAF, commune.	Ce projet permet de promouvoir le métier d'assistante maternelle afin

DIV-DGAS, Garde d'enfants : identification des projets expérimentaux et innovants – 13 janvier 2009

		Vauzelles			Vauzelles	recherchant un mode d'accueil pour leur enfant, ainsi que pour celles désirant devenir assistantes maternelles. Présence du relais Parents/assistantes maternelles de la mairie pour l'aide à l'orientation des recherches et la réalisation de fiches techniques. Mise en place d'ateliers d'éveil parents/enfants.		d'anticiper les départs en retraite prochains de toute une génération d'assistantes maternelles. Projet identifié par la Préfecture de la Nièvre : Mme Deschamps 03 86 60 72 23
51	Reims		Relais parents de la mission locale de Reims	Février 2008	Mission locale de Reims Relais Parents/Travail 34, rue de Trianon 51 100 Reims 03 26 40 30 34 relaisparenttravail@miloreims.com	Parmi les jeunes en parcours d'insertion, la mission locale accueille 10% de jeunes parents qui sont souvent confrontés à des difficultés de garde d'enfants qui sont de réels freins à leur employabilité (de 400 à 500 jeunes sur les 4000 à 5000 jeunes accueillis chaque année par la ML). La mission locale a donc mis en place un relais qui permet d'établir un diagnostic personnalisé et d'identifier avec les jeunes le mode de garde le plus adapté (proximité, horaires, coût) ainsi que les éventuelles prises en charge financière possibles. Une centaine de jeune a déjà profité de ce service depuis sa mise en place.	Toutes structures de garde d'enfants de la ville de Reims (associations, halte-garderies, crèches), CAF FASTT (fonds d'action sociale du Travail Temporaire) Ville de Reims	En accompagnant les jeunes parents dans leurs démarches et en leur recommandant des structures de garde d'enfants de qualité, ce projet leur permet d'envisager plus sereinement la suite de leurs parcours d'insertion. Projet identifié par la DIV sur le site Internet : www.apriles.net
77	Roissy-en-Brie	la Renardière Centre /50 Arpents (autres quartiers prioritaires du CUCS)	AMI (Aide aux Modes de garde pour l'Insertion)	01/09/2007	Unité d'Action Sociale de ROISSY-EN-BRIE 16 Rue Antoine Lavoisier 77680 ROISSY-EN-BRIE Tel du Secrétariat de Direction : 01 64 43 20 27	<u>Public Ciblé</u> : Les personnes qui s'engagent dans un projet d'insertion professionnelle, bénéficiaires de minima sociaux (RMI - API - ASS - AI - AAH) pour avoir la possibilité de bénéficier d'une prise en charge financière dégressive sur trois mois pour la rémunération d'une assistante maternelle et en contactant l'Unité d'Action Sociale, après validation en commission. <u>Taux de prise en charge mensuel</u> : - 1er mois : 100 % dans la limite de 600 €net ;	C.A.F Pour les bénéficiaires de l'A.P.I.	Projet identifié par la Préfecture 77 : Mme Jacqueline Taviaux Conseillère technique de service social 01.64.87.62.87

DIV-DGAS, Garde d'enfants : identification des projets expérimentaux et innovants – 13 janvier 2009

					Mme Marie-Pierre de-Prost Tel : 01 64 14 79 29	- 2ème mois : 50 % dans la limite de 300 €net ; - 3ème mois : 25 % dans la limite de 150 €net.		
06	Communauté d'Agglomération Nice Côte d'Azur	Tout le territoire de la Communauté d'Agglomération Nice Côte d'Azur y compris les quartiers CUCS	PLIE Nice Côte d'Azur	Septembre 2007	455 Promenade des Anglais BP 3087 06202 Nice cedex 3 04.89.98.13.22 Mme Karine BOREE, Coordinatrice	Elaboration d'un guide ayant pour objet de faciliter les démarches pour la recherche de solutions pour la garde d'enfant(s) sur le territoire de la CANCA. Il permet d'obtenir les renseignements nécessaires que se soit en terme de définition, d'accès à une structure ou un mode de garde ou bien encore en matière d'aides financières	CANCA	Projet identifié par la préfecture des Alpes-Maritimes M. Eric DJAMAKORZIAN Sous-Préfet chargé de Mission Secrétaire Général Adjoint eric.djamakorzian@alpes-maritimes.pref.gouv.fr
67	Strasbourg		Association Le Furet		Mme Nicole Rubio Directrice 6, quai de Paris 67000 Strasbourg 03 88 21 96 62 www.lefuret.org	Centre de ressources sur la petite enfance : organisation de colloques, conférences, séminaires, formations sur le champ de la petite enfance, la parentalité, la lutte contre les discriminations ; publication, promotion et développement des revues « Le furet » et « Enfants d'Europe » ; publication d'outils de formation ; études et recherches actions dans le domaine de la petite enfance, de la famille, des modes de garde ; centre de documentation sur la petite enfance, accompagnement de projets...		Projet identifié par la Préfecture 67 : M. Xavier Boos SGARE 03 88 21 67 65 xavier.boos@alsace.pref.gouv.fr
94	Fontenay sous bois		Association "Allô service familles"	1997	71-75 av ledru Rollin 94170 Le Perreux sur Marne asfperreux@fre.fr Mme BREDA (directrice) Mme BUGEAUD (présidente)	L'association "Allô service familles" (siège au Perreux intervient en direction de Parents du Perreux, de Nogent, de St Maur, de Bry et de Fontenay) met en relation des parents (employeurs) et des gardes à domicile expérimentées. Elle propose leur service aux familles qui n'auraient pas trouver d'autres solutions de garde pour leurs enfants..	Conseil Général et Villes	L'objectif est de développer de nouveaux modes de garde individuels ou partagés sur le 94 en labellisant une expérience et en l'ouvrant à des zones d'habitation plus sensibles tels que certains quartiers sensibles de Fontenay sous bois. Projet identifié par la CAF de Créteil Mme Elodie CLAIR Directrice adjointe 01 48 98 25 09 elodie.clair@cafcreteil.cnafmail.fr

DIV-DGAS, Garde d'enfants : identification des projets expérimentaux et innovants – 13 janvier 2009

06	Communauté d'Agglomération Nice Côte d'Azur	Quartiers CUCS	PLIE Nice Côte d'Azur + Conseil Général	Projet en cours d'élaboration	455 Promenade des Anglais BP 3087 06202 Nice cedex 3 04.89.98.13.22 Mme Karine BOREE, Coordinatrice	A travers une action de formation, il s'agira de continuer à une meilleure orientation de bénéficiaires du PLIE sur la réunion d'information "assistante maternelle" organisée par le Conseil Général (préalable à toute démarche d'agrément) et les amener au niveau requis pour l'obtention d'un agrément. Cette action permettra de travailler sur la représentation de ce mode de garde auprès des habitants des quartiers, participer à l'augmentation du nombre d'assistantes maternelles, et favoriser par là-même l'insertion professionnelle pérenne de bénéficiaires du PLIE.	FSE + Conseil Général +CANCA	Projet en cours d'élaboration MAPA Lancé au 1er trimestre 2009. Projet identifié par la préfecture des Alpes-Maritimes M. Eric DJAMAKORZIAN Sous-Préfet chargé de Mission Secrétaire Général Adjoint eric.djamakorzian@alpes-maritimes.pref.gouv.fr
71	Châlons-sur-saône		Association « La résidence de l'Ecluse »	01/02/2008		Mise en place du service GERE (Garde Enfants Relais Emploi) qui permet de faciliter le retour à l'emploi ou à la formation pour des personnes isolées et en difficultés socioéconomiques (allocataires de minima sociaux) en coordonnant les différents modes de garde possibles pour les enfants. Entre le 01/02/2008 et le 20/08/2008, l'association a géré 48 appels dont : 18 demandes de garde avant 7h30 et après 19h00 ; 4 demandes de garde de nuit ; 3 demandes de garde le week-end. Les autres demandes étaient pour des horaires classiques en journée. 6 demandes ont été orientées en multi-accueil, 4 en maison de quartier, 3 en garderie périscolaire, 25 chez une assistante maternelle libérale, 2 en crèche familiale		Projet identifié par la PMI de Saône et Loire, direction de l'enfance et des familles. Mme Martine Jusseau 03 85 39 56 21 m.jusseau@cg71.fr

Etudes/ expérimentations en cours sur les besoins de modes de gardes des familles

24	Agglomération périgourdine	Agglomération périgourdine	Association « En tant que telles »	2007-2008	82 av Georges Pompidou 24001 Périgueux Cedex Mme Mireille Volpato (pdte)	L'association a mené une étude sur les besoins de mise en place d'un système de garde adaptée sur les ZAC de Boulazac et Trélissac (zones commerciales recrutant spécifiquement des femmes sur des emplois peu qualifiés et sur horaires atypiques). Cette étude s'est étendue à toute l'agglomération périgourdine (totalité des territoires en CUCS), spécifiquement auprès des femmes résidant dans les quartiers en politique de la ville. La synthèse de cette étude sera présentée la 1 ^{ère} semaine du mois de décembre 2008.	ACSé, Conseil Régional, CG24, FSE, communes de l'agglomération périgourdine.	Projet identifié par la mission ville de la Préfecture de Dordogne Mme Raphaëlle Chauvin 05 53 02 26 31
59	Douai		CAF de Douai « Expérimentation familles vulnérables et modes de garde »	De mai à décembre 2008	CAF de Douai 03 27 71 35 40 Mme Delaby	L'objectif de cette expérimentation est d'identifier les besoins en modes de garde de familles en situation de précarité afin de leur permettre de s'inscrire dans un parcours d'insertion professionnelle (formation, accès à un emploi). 10 familles avec des enfants de moins de 3 ans non scolarisés, bénéficiaires du Rmi et de l'API ont été concernées. Les situations ont été repérées par les conseillers de la mission locale, les travailleurs sociaux de la CAF et les référents généralistes de parcours du PLES (pôle de lutte contre l'exclusion et de promotion de la santé). Les familles ont été accompagnées par un travailleur social de la CAF : analyse de la situation, accompagnement dans le choix du mode de garde le plus adapté...	CAF de douai, Conseil Général, mission locale de Douais, DTPAS, structures multi-accueils « souris verte »	Une évaluation trimestrielle du dispositif et prévue entre les partenaires associés, le bilan de l'action devant permettre d'envisager les hypothèses de généralisation du dispositif avec la définition de critères, de conditions précises relatives au public ciblé et aux modalités de l'accompagnement. Projet identifié par la CAF de Douai : 03 27 71 35 40
38	Grenoble		Etude sur les freins à l'emploi des femmes pas ou peu qualifiées	2007/2008	IEP de Grenoble, groupement d'employeurs ACCES,	Dans le cadre de l'appel à projets « innovations et expérimentations sociales » de la DIIESES, mise en place d'une réflexion des acteurs de l'Economie sociale et solidaire de	IEP de Grenoble, ACCES, association AIRES, structures d'insertion et	Contact à l'association ACCES : Mme Catherine Thiévenaz 04 76 14 71 73

DIV-DGAS, Garde d'enfants : identification des projets expérimentaux et innovants – 13 janvier 2009

					association, AIRES	<p>l'agglomération grenobloise sur les freins à l'emploi des femmes peu ou pas qualifiées.</p> <p>Depuis septembre 2007, un groupe de travail s'est réuni mensuellement pour réfléchir sur les difficultés d'accès à l'emploi des salariées de leurs structures.</p> <p>Après un diagnostic partagé, 3 priorités ont été retenues : la garde d'enfants, la mobilité géographique, l'accès aux savoirs de base.</p> <p>Pour 2009, le groupe de travail, en partenariat avec la CAF et le CCAS de la ville de Grenoble souhaite développer des projets innovants répondant aux situations particulières de garde d'enfants avec horaires atypiques, en dehors des temps scolaires.</p>	d'accompagnement, associations familiales, associations de défense de la condition féminine...	
69	Lyon	Irigny, La Mulatière, Oullins, Pierre Bénite, Saint Genis Laval Territoire d'intervention du PLIE du sud ouest Lyonnais	Ecole de Santé du sud Est		Mme MORETTON et M. PUEYO à l'ESSSE 0478834088	Recherche action sur l'insertion professionnelle et les modes d'accueil des jeunes enfants.	CAF	Projet identifié par la CAF de Lyon Anne-Claire Casté Adjointe du directeur de l'action sociale 04 72 36 26 70 Anne-claire.caste@caflyon.cnafmail.fr
65	Lourdes	Communauté de communes du Pays lourdaise	Communauté de communes du Pays lourdaise + intervention CUCS de Lourdes		GIP CUCS du Grand Tarbes et de Lourdes 30, av St Exupéry 65 000 Tarbes 05 62 56 34 90	Diagnostic enfance-jeunesse visant le développement des modes de garde d'enfants alternatifs, et notamment la création d'une offre spécifique pour les travailleurs saisonniers (travail décalé en horaires et sur l'année)	GIP CUCS Ville de Lourdes CCPL	Réel besoin dans le cadre de la saisonnalité qui constitue une composante forte du marché du travail lourdaise. Projet identifié par la Préfecture 65 : Mme Carine Hécart Carine.helart@hautes-pyrenees.pref.gouv.fr

215 quartiers prioritaires ANRU et CUCS

Departement	Commune	Quartier	Type	Nb CUCS	CUCS	Contrat cadre
Aisne	Saint-Quentin.	Le Vermandois : Vermand, Fayet, Artois, Champagne.	ZUS	1	Saint-Quentin	
	Soissons.	Presles Chevreux.	ZUS	1	Soissonnais	
Alpes Maritimes	Nice/Saint-André.	L'Ariane	ZUS	2	Nice et Saint-André	
Ardennes	Charleville-Mézières.	Ronde Couture	ZUS	1	Charleville-Mézières	
	Charleville-Mézières.	Houillère	ZUS	1	Charleville-Mézières	
Aube	La Chapelle-Saint-Luc/Les Noës-Près-Troyes/Troyes.	Chantereigne Montvilliers	ZUS	1	Troyes	
Bas Rhin	Bischheim/Hoenheim/Schiltigheim/ Strasbourg.	Neuhof (Cités).	ZUS	1	Communauté Urbaine de Strasbourg	
	Bischheim/Hoenheim/Schiltigheim/ Strasbourg.	Meinau (Canardière Est).	ZUS	1	Communauté Urbaine de Strasbourg	
	Bischheim/Hoenheim/Schiltigheim/ Strasbourg.	Hautepierre.	ZUS	1	Communauté Urbaine de Strasbourg	
Bouches du Rhône	Marseille 11e et 12e.	Vallée de l'Huveaune : Rouguière, Saint Marcel	ZUS	1	Marseille	
	Marseille 3e et 15e.	Saint Mauront, Bellevue, Cabucelle	ZUS	1	Marseille	
	Marseille 15e et 16e.	Nord Littoral : Plan d'Aou, La Bricarde, La Castellanne, Le Vallon, Mourepiane.	ZUS	1	Marseille	
	Marseille 13e.	La Rose, Frais Vallon, Le Petit Séminaire	ZUS	1	Marseille	
	Aix-en-Provence.	Jas de Bouffan	ZUS	1	Aix-en-Provence	
	Marseille 13e.	Malpassé, Saint Jérôme	ZUS	1	Marseille	
	Marseille 15e et 16e.	Saint Antoine Est : La Savine, Notre Dame Limite	ZUS	1	Marseille	
	Marseille 15e et 16e.	Quinzième Sud : Consolat, Viste, Aygalades	ZUS	1	Marseille	
	Marseille 14e et 15e.	Saint Barthélémy, Le Canet, Delorme Paternelle	ZUS	1	Marseille	
Calvados	Caen.	La Guérinière	ZUS	1	Agglomération Caennaise	
	Hérouville-Saint-Clair.	Hérouville Est : Le Val, Les Belles Portes, Le Grand Parc.	ZUS	1	Agglomération Caennaise	
	Caen.	La Grâce de Dieu	ZUS	1	Agglomération Caennaise	
Charente	Angoulême.	Basseau, Grande Garenne	ZUS	1	Agglomération d'Angoulême	
Charente Maritime	La Rochelle.	Mireuil, Laleu, La Pallice, La Rossignollette	ZUS	1	Agglomération Rochelaise	
Cher	Bourges.	Bourges Nord : Chancellerie, Gibjoncs, Turly, Barbottes	ZUS	1	Bourges	
Corse du Sud	Ajaccio.	Cannes, les Salines	ZUS	1	Ajaccio	
Côte d'Or	Chenôve.	Le Mail	ZUS	1	Agglomération Dijonnaise	
	Dijon.	Les Grésilles	ZUS	1	Agglomération Dijonnaise	
Deux Sèvres	Niort.	Tour Chabot, Gavacherie, Clou Bouchet.	ZUS	1	Niort	
Doubs	Montbéliard.	Petite Hollande.	ZUS	1	Pays de Montbéliard	
	Valentigney.	Les Buis.	ZUS	1	Pays de Montbéliard	
	Grand-Charmont.	Les Fougères.	ZUS	1	Pays de Montbéliard	
	Bethoncourt.	Champvallou.	ZUS	1	Pays de Montbéliard	
	Besançon.	Planoise.	ZUS	1	Besançon	
Drôme	Valence.	Valence le Haut : Fontbarlette, Le Plan	ZUS	1	Agglomération Valentinoise	
	Romans-sur-Isère.	La Monnaie	ZUS	1	Agglomération Romano-Péageoise	
Essonne	Epinay-sous-Sénart.	Cinéastes, La Plaine	ZUS	1	Val-d'Yerres	
	Sainte-Geneviève-des-Bois.	Les Aunettes	ZUS	1	Val-d'Orge	
	Viry-Châtillon.	Cilof	ZUS	1	Grigny/Viry-Châtillon	
	Grigny.	Grigny 2	ZUS	1	Grigny/Viry-Châtillon	
	Grigny.	La Grande Borne	ZUS	1	Grigny/Viry-Châtillon	
	Evry.	Les Pyramides	ZUS	1	Evry/Centre Essonne	
	Athis-Mons.	Le Noyer Renard	ZUS	1	Portes de L'Essonne	
	Corbeil-Essonnes.	Les Tarterêts	ZUS	1	Corbeil-Essonnes	
	Les Ulis.	Quartier Ouest	ZUS	1	Les Ulis	
	Massy/Antony (92).	Le Grand Ensemble	ZUS	2	Massy et Antony	
Eure	Evreux.	La Madeleine	ZUS	1	Communauté d'Agglomération d'Evreux	

215 quartiers prioritaires ANRU et CUCS

Departement	Commune	Quartier	Type	Nb CUCS	CUCS	Contrat cadre
	Val de Reuil	Germe de Ville	Quartier de dérogation	1	Communauté d'Agglomération Seine Eure	
Eure et Loir	Dreux.	Plateau Est : Chamards, Croix Tiénac, Lièvre d'Or, Le Moulec, Hartcot, Feilleuses	ZUS	1	Dreux/Vernouillet	
Finistère	Brest.	Pontanezen.	ZUS	1	Brest Métropole Océane	
Gard	Nîmes.	Z.U.P. Pissevin, Valdegour.	ZUS	1	Nîmes-Métropole	
	Nîmes.	Chemin Bas d'Avignon.	ZUS	1	Nîmes-Métropole	
Gironde	Bordeaux/Cenon/Floirac.	Cité Benauga (Bastide), Bas Cenon, Cité Libération	ZUS	3	Bordeaux, Cenon et Floirac	
	Bègles.	Yves Farges, Belcier	ZUS	2	Bègles et Bordeaux	
	Bordeaux/Cenon/Floirac/Lomont	Hauts de Garonne, Bastide : Quais Queyries, Brazza	ZUS	4	Bordeaux, Cenon, Floirac et Lomont	
Guadeloupe	Les Abymes/Pointe-à-Pitre.	RUPAP	Quartier de dérogation	1	Agglomération Pointoise	
Guyane	Cayenne.	Village Chinois, Quartiers Sud.	ZUS	1	Cayenne	
Haut Rhin	Mulhouse.	Wolf, Wagner, Vauban, Neppert	ZUS	1	Communauté d'Agglomération de Mulhouse Sud Alsace	
	Mulhouse.	Brossolette (Bourtzwiller)	ZUS	1	Communauté d'Agglomération de Mulhouse Sud Alsace	
	Colmar.	Europe	ZUS	1	Colmar	
Haute Corse	Bastia.	Quartiers Sud.	ZUS	1	Bastia	
Haute Garonne	Toulouse.	La Reynerie, Bellefontaine	ZUS	1	Grand Toulouse	
	Toulouse.	Faourette, Bordelongue, Bagatelle	ZUS	1	Grand Toulouse	
	Toulouse.	Empalot	ZUS	1	Grand Toulouse	
Haute Marn	Saint-Dizier.	Vert Bois	ZUS	1	Saint-Didier	
Hauts Pyrénées	Tarbes.	Quartier Nord : Laubadère.	ZUS	1	Agglomération Tarbaise	
Hauts de Seine	Villeneuve-la-Garenne.	La Caravelle	ZUS	1	Villeneuve-la-Garenne	
	Villeneuve-la-Garenne.	Seine Sablière	ZUS	1	Villeneuve-la-Garenne	
	Bagneux/Bourg-La-Reine/Fontenay-aux-Roses/Sceaux.	Les Blagis	ZUS	1	Les Blagis	
	Gennevilliers.	Le Luth	ZUS	1	Gennevilliers	
	Gennevilliers.	Les Grésillons	ZUS	1	Gennevilliers	
	Melun.	Quartiers Nord	ZUS	1	Melun	
	Colombes.	Petit Colombes	ZUS	1	Colombes	
	Châtenay-Malabry.	La Butte Rouge	ZUS	1	Châtenay-Malabry	
Herault	Montpellier.	Le Petit Bard, Pergola	ZUS	1	Montpellier	
	Montpellier.	La Paillade	ZUS	1	Montpellier	
	Béziers.	Les Arènes, La Devèze	ZUS	1	Agglomération Béziers Méditerranée	
Ille et Vilaine	Rennes.	Villejean	ZUS	1	Rennes Métropole	
	Rennes.	Le Blosne	ZUS	1	Rennes Métropole	
	Rennes.	Les Champs Manceaux, Les Cloteaux	ZUS	1	Rennes Métropole	
Indre et Loire	Joué-lès-Tours.	La Rabière	ZUS	1	Agglomération Tourangelle	
	Tours.	Le Sanitas	ZUS	1	Agglomération Tourangelle	
Isère	Grenoble.	Village Olympique, La Villeneuve : Arlequins, Baladins	ZUS	1	Agglomération Grenobloise	
	Grenoble.	Teisseire, L'Abbaye, Jouhaux, Châtelet	ZUS	1	Agglomération Grenobloise	
	Saint-Martin-d'Hères.	Renaudie	ZUS	1	Agglomération Grenobloise	
Jura	Dole.	Les Mesnils Pasteurs.	ZUS	1	Dôle	
La Réunion	Saint-Denis.	Camélias, Vauban	ZUS	1	Saint-Denis	
	Saint-André.	La Cressonnière	ZUS	1	Saint-André	
Loir et Cher	Blois.	Bégon, Croix Chevalier	ZUS	1	Blois	
Loire	Saint-Etienne.	Montreynaud	ZUS	1	Saint-Etienne Métropole	

215 quartiers prioritaires ANRU et CUCS

Departement	Commune	Quartier	Type	Nb CUCS	CUCS	Contrat cadre
Loire Atlantique	Saint-Nazaire.	Quartiers Ouest : Avalix, La Bouletterie, Tréballe, La Chesnaie	ZUS	1	Agglomération Nazairienne	
	Nantes.	Malakoff	ZUS	1	Agglomération Nantaise	
	Nantes/Saint-Herblain.	Bellevue	ZUS	1	Agglomération Nantaise	
Loiret	Orléans.	La Source.	ZUS	1	Agglomération Orléans Val-de-Loire	
Maine et Loire	Angers.	Vemeau, Capucins	ZUS	1	Communauté d'Agglomération Angers Loire Métropole	
	Trélazé.	Les Plaines	ZUS	1	Communauté d'Agglomération Angers Loire Métropole	
	Angers.	Monplaisir	ZUS	1	Communauté d'Agglomération Angers Loire Métropole	
	Angers.	Belle Beille	ZUS	1	Communauté d'Agglomération Angers Loire Métropole	
Manche	Cherbourg/Octeville.	Les Provinces	ZUS	1	Communauté Urbaine de Cherbourg	
Mame	Reims.	Wilson	ZUS	1	Reims	
	Reims.	Orgeval	ZUS	1	Reims	
	Reims.	Croix Rouge	ZUS	1	Reims	
	Epemay.	Bernon	ZUS	1	Epemay	
Martinique	Fort-de-France.	Dillon	ZUS	1	Fort-de-France	
Meurthe et Moselle	Laxou/Maxéville/Nancy.	Champ le Boeuf, Les Aulnes, Le Haut du Lièvre	ZUS	1	Grand Nancy	
	Vandœuvre-lès-Nancy.	Les Nations	ZUS	1	Grand Nancy	
Morbihan	Lorient.	Kervénanec	ZUS	1	Pays de Lorient/Lanester	
Moselle	Metz/Woippy.	Pré Génie, Saint Eloy	ZUS	2	Metz et Woippy	
	Metz.	Borny (Les Hauts de Blémont)	ZUS	1	Metz	
Nord	Bruay-sur-l'Escaut/Escautpont.	Cité thiers - extension	Quartier de dérogation	1	Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole	
	Anzin/Valenciennes.	Secteur intercommunal : Dutemple, Saint Waast, Chasse Royale, Coron des Cent Vingt	ZUS	1	Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole	
	Bruay-sur-l'Escaut/Escautpont.	Cité Thiers	ZUS	2	Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole et Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut	
	Beuvrages.	Cité Fénelon	ZUS	1	Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole	
	Anzin.	Carpeaux	ZUS	2	Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole et Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut	
	Maubeuge.	Sous le Bois, Montplaisir	ZUS	1	Maubeuge	Contrat cadre de Maubeuge Val de Sambre
	Wattrelos.	Beaulieu	ZUS	1	Wattrelos	Contrat cadre de Lille Métropole
	Tourcoing.	La Bourgogne	ZUS	1	Tourcoing	Contrat cadre de Lille Métropole
	Croix/Roubaix/Tourcoing.	Bas Saint Pierre, Roubaix Nord : Epeule, Trichon, Alouette, Fresnoy, Mackellerie, Alma Gare, Fosse aux Chênes, Entrepont, Hutin, Oran Cartigny, Cul de Four, Hommelet, Centre Ville, Epidème	ZUS	3	Croix, Roubaix et Tourcoing	Contrat cadre de Lille Métropole
	Croix/Roubaix/Tourcoing.	Roubaix Est : Moulin, Potennerie, Sainte Elisabeth, Pile, Sartel Carhem, Trois Ponts	ZUS	1	Roubaix	Contrat cadre de Lille Métropole
	Lille.	Faubourg de Béthune, Moulins, Lille Sud, L'Epi de Soil	ZUS	2	Lille/Lomme et Loos	Contrat cadre de Lille Métropole
	Lille.	Bois Blancs	ZUS	1	Lille/Lomme	Contrat cadre de Lille Métropole
	Hem.	Longchamps, Trois Baudets, Trois Fermes, Lionderie, Nouveau Roubaix, Hauts Champs	ZUS	2	Hem et Roubaix	Contrat cadre de Lille Métropole

215 quartiers prioritaires ANRU et CUCS

Departement	Commune	Quartier	Type	Nb CUCS	CUCS	Contrat cadre
	Saint-Pol-sur-Mer.	Quartiers Ouest, Cité Liberté	ZUS	1	Communauté Urbaine de Dunkerque	Contrat cadre de l'Arrondissement de Douai
	Sin-le-Noble.	Les Epis	ZUS	1	Communauté d'Agglomération du Douaisis	
	Douchy-les-Mines.	La Liberté	ZUS	1	Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut	
	Grande-Synthe.	Europe, Albeck, Anciens Jardiniers	ZUS	1	Communauté Urbaine de Dunkerque	
	Dunkerque.	Quartier Sud : Basse Ville, L'Île Jeanty, Jeu de Mail, Carré de la Vieille, Banc Vert	ZUS	1	Communauté Urbaine de Dunkerque	
Oise	Montataire.	Les Martinets	ZUS	1	Agglomération Creilloise	
	Creil/Montataire.	Plateau Rouher	ZUS	1	Agglomération Creilloise	
	Beauvais.	Saint Jean	ZUS	1	Beauvais	
	Beauvais.	Argentine	ZUS	1	Beauvais	
	Nogent-sur-Oise.	Les Obiers, La Commanderie	ZUS	1	Agglomération Creilloise	
Orne	Alençon.	Perseigne	ZUS	1	Alençon	
	Alençon.	Courteille	ZUS	1	Alençon	
Pas de Calais	Bully-les-Mines/Mazingarbe.	Cité des Brebis	ZUS	1	Communauté d'Agglomération de Lens-Lievin	
	Liévin.	Calonne, Marichelles, Europe.	ZUS	1	Communauté d'Agglomération de Lens-Lievin	
	Lens.	Grande Résidence.	ZUS	1	Communauté d'Agglomération de Lens-Lievin	
	Hénin-Beaumont/Montigny-en-Gohelle.	Z.A.C. des 2 Villes	ZUS	1	Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin	
	Avion.	Quartier de la République, Quartier du 4.	ZUS	1	Communauté d'Agglomération de Lens-Lievin	
	Calais.	Le Beau Marais.	ZUS	1	Communauté d'Agglomération du Calaisis	
	Calais.	Quartier du Fort Nieulay.	ZUS	1	Communauté d'Agglomération du Calaisis	
	Boulogne-sur-Mer.	Chemin Vert.	ZUS	1	Communauté d'Agglomération du Boulonnais	
Puy de Dôme	Clermont-Ferrand.	Croix de Neyrat, Quartiers Nord : Champratel, Les Vergnes, La Gauthière, La Plaine.	ZUS	1	Clermont-Ferrand	
Pyrénées Atlantiques	Pau.	Ousse des Bois, Le Hameau.	ZUS	1	Agglomération Paloise	
Pyrénées Orientales	Perpignan.	Le Vernet.	ZUS	1	Site Perpignanais	
Rhône	Givors.	Les Vernes.	ZUS	1	Communauté Urbaine de Lyon	
	Vénissieux.	Les Minguettes.	ZUS	1	Communauté Urbaine de Lyon	
	Rillieux-la-Pape.	Ville nouvelle.	ZUS	1	Communauté Urbaine de Lyon	
	Bron.	Terrillon.	ZUS	1	Communauté Urbaine de Lyon	
	Vaulx-en-Velin.	Ex Z.U.P., Grappinière, Petit Pont.	ZUS	1	Communauté Urbaine de Lyon	
	Lyon 9e.	La Duchère.	ZUS	1	Communauté Urbaine de Lyon	
Saône et Loire	Chalon-sur-Saône.	Prés Saint Jean.	ZUS	1	Agglomération Chalonnaise	
Sarthe	Coulaines/Le Mans.	Les Sablons.	ZUS	1	Le Mans/Allonnes/Coulaines/Armagne	
	Coulaines/Le Mans.	Ronceray, Glonnières.	ZUS	1	Le Mans/Allonnes/Coulaines/Armagne	
	Allonnes.	Chaoué, Perrières.	ZUS	1	Le Mans/Allonnes/Coulaines/Armagne	
Savoie	Chambéry.	Le Biollay, Bellevue.	ZUS	1	Chambéry Métropole	
	Chambéry.	Chambéry le Haut, Chantemerle, Le Piochet, La Cassine.	ZUS	1	Chambéry Métropole	
Seine et Marne	Montereau-Fault-Yonne.	Z.U.P. de Surville	ZUS	1	Montereau-Fault-Yonne	

215 quartiers prioritaires ANRU et CUCS

Departement	Commune	Quartier	Type	Nb CUCS	CUCS	Contrat cadre
	Melun.	Quartiers Nord	ZUS	1	Melun	
	Meaux.	Beauval, La Pierre Collinet	ZUS	1	Meaux	
Seine Maritime	Elbeuf.	Le Puchot, Mesliers, Mont Duve.	ZUS	1	Agglomération d'Elbeuf	
	Saint-Etienne-du-Rouvray .	Cité du Château Blanc.	ZUS	1	Agglomération Rouennaise	
	Rouen.	Le Plateau : Les Sapins, Châtelet, La Lombardie, La Grand'Mare.	ZUS	1	Agglomération Rouennaise	
	Le Havre.	Mont Gaillard, La Forêt (Bois de Bléville), Mare Rouge.	ZUS	1	Le Havre	
	Le Havre.	Caucrauville	ZUS	1	Le Havre	
	Canteleu.	Cité Verte.	ZUS	1	Agglomération Rouennaise	
	Canteleu.	Cité Rose.	ZUS	1	Agglomération Rouennaise	
Seine St Denis	Stains.	Clos Saint Lazare, Allende	ZUS	1	Stains	Contrat cadre de Plaine Commune
	Sevran.	Pont Blanc	ZUS	1	Sevran	
	Sevran.	Rougemont	ZUS	1	Sevran	
	Sevran.	Les Beaudottes	ZUS	1	Sevran	
	Saint-Denis.	Les Francs Moisins, Bel Air	ZUS	1	Saint-Denis	Contrat cadre de Plaine Commune
	Saint-Denis.	Floréal, Saussaie	ZUS	1	Saint-Denis	Contrat cadre de Plaine Commune
	Neuilly-sur-Marne.	Les Fauvettes	ZUS	1	Neuilly-sur-Marne	
	La Courmeuve.	Les 4000	ZUS	1	Courmeuve	Contrat cadre de Plaine Commune
	Epinay-sur-Seine.	Orgemont	ZUS	1	Epinay-sur-Seine	Contrat cadre de Plaine Commune
	Epinay-sur-Seine.	La Source, Les Presles, Le Centre	ZUS	1	Epinay-sur-Seine	Contrat cadre de Plaine Commune
	Drancy.	Cité Marcel Cachin, Jules Auffret, La Murette	ZUS	1	Drancy	
	Clichy-sous-Bois/Montfermeil.	Grand Ensemble (Haut et Bas)	ZUS	2	Clichy-sous-Bois et Montfermeil	Contrat cadre de Clichy-sous-Bois/Montfermeil
	Bondy.	Quartier Nord	ZUS	1	Bondy	
	Bobigny.	L'Abreuvoir	ZUS	2	Bobigny et Drancy	
	Bobigny.	Karl Marx, Paul Eluard	ZUS	1	Bobigny	
	Dugny/Le Blanc-Mesnil.	Pont Yblon, Quartiers Nord : Cité 212, Grand Ensemble des Tilleuls, Cité Floréal Aviation.	ZUS	2	Blanc-Mesnil et Dugny	
	Aulnay-sous-Bois.	La Rose des Vents, Cité Emmaüs, Le Merisier, Les Etangs.	ZUS	1	Aulnay-sous-Bois	
	Noisy-le-Grand.	Le Pavé Neuf	ZUS	1	Noisy-le-Grand	
	Noisy-le-Grand.	Champy	ZUS	1	Noisy-le-Grand	
	Bobigny.	Etoile, Grémillon, Pont de Pierre, Les Courtillières	ZUS	2	Bobigny et Pantin	
Somme	Amiens.	Quartier Nord.	ZUS	1	Amiens Métropole	
	Amiens.	Etouvie.	ZUS	1	Amiens Métropole	
Territoire de Belfort	Belfort.	Les Résidences.	ZUS	1	Belfort-Offemont	
Val de Marne	Vitry-sur-Seine.	Grand Ensemble Ouest et Est : Balzac, Les Maronniers, Les Montagnards.	ZUS	1	Ivry-sur-Seine/Vitry	
	Choisy-le-Roi/Orly.	Le Grand Ensemble : Les Navigateurs	ZUS	1	Orly/Choisy-le-Roi /Villeneuve-le-Roi	
	Villiers-sur-Marne.	Les Hautes Noues	ZUS	1	Villiers-sur-Marne	
	Créteil.	Palais, Sablières	ZUS	1	Plaine Centrale du Val-de-Marne et de Bonneuil	
	Créteil.	Hauts du Mont Mesly	ZUS	1	Plaine Centrale du Val-de-Marne et de Bonneuil	
	Créteil.	Les Planètes, Bleuets, Bordières	ZUS	1	Plaine Centrale du Val-de-Marne et de Bonneuil	

215 quartiers prioritaires ANRU et CUCS

Departement	Commune	Quartier	Type	Nb CUCS	CUCS	Contrat cadre
	Champigny-sur-Marne.	Les Mordacs	ZUS	2	Champigny-sur-Marne et Chennevières-sur-Marne	
	Champigny-sur-Marne.	Le Bois l'Abbé	ZUS	2	Champigny-sur-Marne et Chennevières-sur-Marne	
	Champigny-sur-Marne.	Cité Jardins, Les Boullereaux	ZUS	1	Champigny-sur-Marne	
Val d'Oise	Villiers-le-Bel.	Puits la Marlière, Derrière les Murs de Monseigneur	ZUS	1	Communauté d'Agglomération Val-de-France	
	Garges-lès-Gonesse.	Les Doucettes, Les Basses Bauves	ZUS	1	Communauté d'Agglomération Val-de-France	
	Sarcelles.	Chantepie, Les Rosiers	ZUS	1	Communauté d'Agglomération Val-de-France	
	Saint-Ouen-l'Aumône.	Chennevières	ZUS	1	Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise	
	Argenteuil.	Val d'Argent Nord	ZUS	1	Communauté d'Agglomération d'Argenteuil Bezons	
	Argenteuil.	Val d'Argent Sud	ZUS	1	Communauté d'Agglomération d'Argenteuil Bezons	
	Sarcelles.	Lochères	ZUS	1	Communauté d'Agglomération Val-de-France	
	Garges-lès-Gonesse.	Dame Blanche Nord et Ouest, La Muette	ZUS	1	Communauté d'Agglomération Val-de-France	
Var	La Seyne-sur-Mer.	Z.U.P. de Berthe.	ZUS	1	La Seyne-sur-Mer	
Vaucluse	Avignon.	Monclar.	ZUS	1	Grand Avignon	
Vienne	Poitiers.	Bel Air, Poitiers Ouest.	ZUS	1	Communauté d'Agglomération de Poitiers	
Vosges	Epinal.	Plateau Justice, Z.A.C., Saut le Cerf.	ZUS	1	Epinal Golbey Chantraine	
Yvelines	Les Mureaux.	Cinq Quartiers : Bécheville, Les Bougimonts, L'Île de France, La Vigne Blanche, Les Musiciens.	ZUS	1	Les Mureaux	
	Trappes.	Les Merisiers	ZUS	1	Saint-Quentin-en-Yvelines	
	Sartrouville.	Le Plateau, Cité des Indes	ZUS	1	Sartrouville	
	Chanteloup-les-Vignes.	La Cité : La Noë, Les Feucherets	ZUS	1	Chanteloup-les-Vignes	
	Mantes-la-Jolie.	Le Val Fouré	ZUS	1	Mantois	